

Informations sur les prises de vue et l'utilisation des photomontages

Dans le contexte du projet éolien à l'étude, le photomontage est l'insertion des éoliennes dans une photographie prise en direction du secteur d'étude. En intégrant les caractéristiques des éoliennes du projet (géométrie et implantation), une image réaliste sur les plans graphique et géométrique est obtenue, qui se rapproche le plus possible d'une photographie du projet une fois construit. Le paysagiste peut ainsi évaluer, en un lieu particulier, dans les conditions particulières de la prise de vue, l'impact visuel du projet.

Sur un support papier, la représentation visuelle du projet envisagé n'est possible que par l'intermédiaire du photomontage. Il constitue un excellent support de concertation et d'évaluation et a l'avantage de pouvoir être diffusé facilement. Il est à considérer comme un outil d'évaluation qui permet d'avoir une impression «réaliste» des effets du futur projet. Il a une grande importance et, comme tout média visuel, fait aussi appel au «ressenti» qui échappe plus ou moins à l'analyse cartésienne.

En fonction de la distance au projet, une seule photographie ne suffit parfois pas à la présentation d'un photomontage alors qu'il est souhaitable de montrer l'environnement du projet. Ainsi, les photomontages présentés peuvent avoir un format «panoramique» issu de l'assemblage de plusieurs prises de vue initiales.

Les photomontages où le projet est visible ont fait l'objet d'une optimisation pour correspondre à la «perception réelle». Ces vues correspondent au rendu fidèle de ce que le parc éolien serait en réalité. Cette représentation a été calculée à partir des données techniques fournies par le photographe externe Jean-Christophe GENTON. Pour ces présentations optimisées, l'observateur est invité à regarder chaque photomontage du document au format A3 en le tenant à une distance d'environ 45 cm de ses yeux. En superposant le photomontage avec le paysage réel, il est alors possible d'apprécier la dimension des éoliennes insérées dans les simulations.

Présentation du carnet de photomontages en planches

Les prises de vue terrain et le montage des simulations ont été réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON. La mise en page, la représentation en taille réelle et les commentaires ont été réalisés par AUD-DICE environnement.

L'analyse des photomontages a permis de mettre en évidence l'impact du projet concernant les aspects paysagers et patrimoniaux de l'aire d'étude éloignée.

L'état initial comporte les parcs en exploitation, les permis accordés et les projets en instruction (ayant reçus un avis de l'Autorité Environnementale), afin de composer une vue complète du contexte éolien à terme sur le territoire. L'ajout du projet se fait sur la simulation, permettant d'apprécier ses interactions avec le paysage et le patrimoine, mais également avec le contexte éolien environnant.

Nomenclature de lecture des photomontages

données techniques

encart de localisation plus précis

position par rapport au projet

numérotation et lieu de prise de vue

commentaire / analyse

1-Accès sud de Maisons-en-Champagne

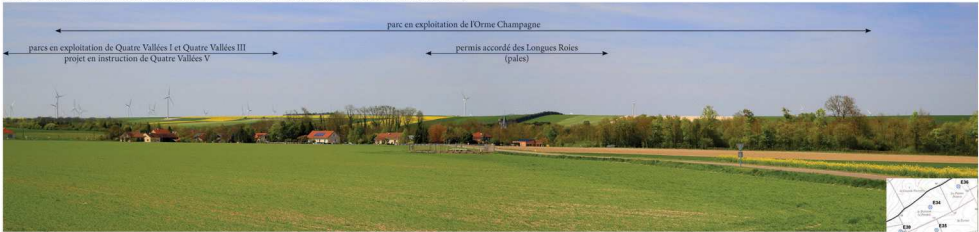
L'église de Maisons-en-Champagne est construite au cœur du village, dans le vallon du ruisseau de l'Étang. En position de recul, comme ici depuis la RN4, l'église pointe son clocher parmi le cordon arboré marquant le vallon. Cette vue a été identifiée comme sensible, car elle offre une perception particulière de cet édifice protégé depuis un axe routier important du territoire.

Les premières éoliennes du parc de l'Orme Champagne sont en surplomb par rapport à la vallée et en visibilité avec le clocher. Les parcs des Quatre Vallées I, III et V s'inscrivent sur la gauche du point de vue, un peu en retrait de la ligne de crête et en décalé par rapport aux perspectives sur l'édifice protégé.

Les éoliennes projetées augmentent l'occupation spatiale de l'ensemble des éoliennes, avec une emprise passant au-delà de la position centrale du clocher. On constate toutefois une progression régressive de leur perception, avec une présence marquée à gauche allant en s'amoindrissant vers la droite. Cela est dû à l'éloignement des éoliennes nord et à leur situation à l'arrière de la ligne topographique. À cela s'ajoute la position des éoliennes à l'arrière de celles de l'Orme Champagne, plus prégnantes et réduisant de ce fait la présence des éoliennes projetées.

L'impact du projet est qualifié de faible, en regard de sa présence moindre sur l'horizon.

ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en instruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



106

Remarque
l'emprise du projet est représentée par un trait blanc, lorsqu'il est situé à l'arrière d'un masque visuel et donc invisible, afin de pouvoir identifier sa position

PROJET A TAILLE REELLE
en tenant le document à 45 cm des yeux, cette présentation permet de rendre compte des effets du projet à taille réelle

les commentaires des photos n'apparaissent plus afin de ne pas surcharger les représentations et d'avoir une vue la plus claire possible (représentative de la vue réelle)

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



107

130

Projet de parc éolien Parc éolien de Quatre Vallées VII

Étude d'impact sur l'environnement

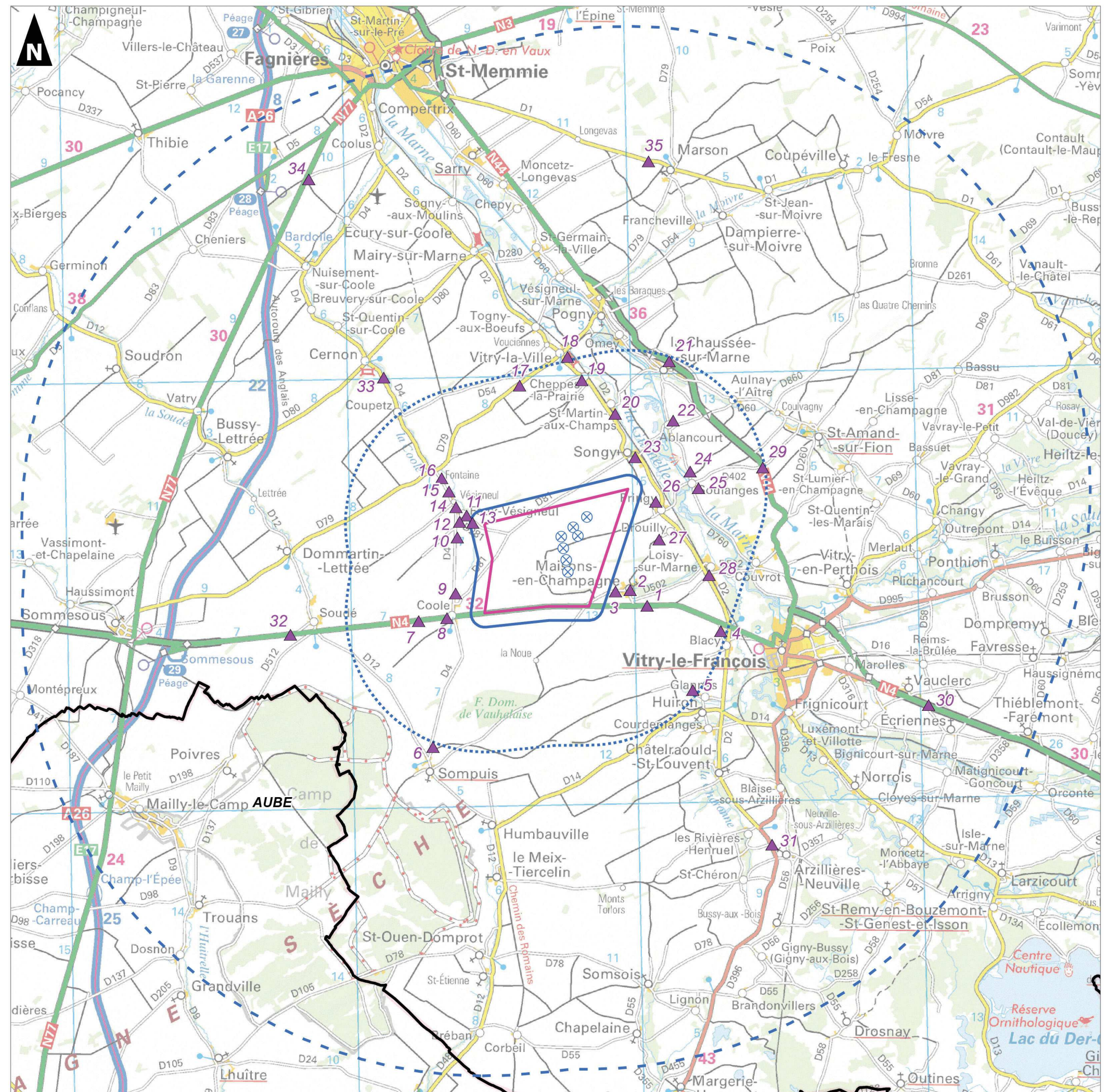
Localisation des points de vue

-  Secteur d'étude
-  Périmètre rapproché (600 m)
-  Périmètre intermédiaire (6 km)
-  Périmètre éloigné (20 km)
-  Limite départementale
-  Éolienne projetée
-  Point de vue

0 2 4 6 8 10
Kilomètres

1:170 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



1-Accès sud de Maisons-en-Champagne

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

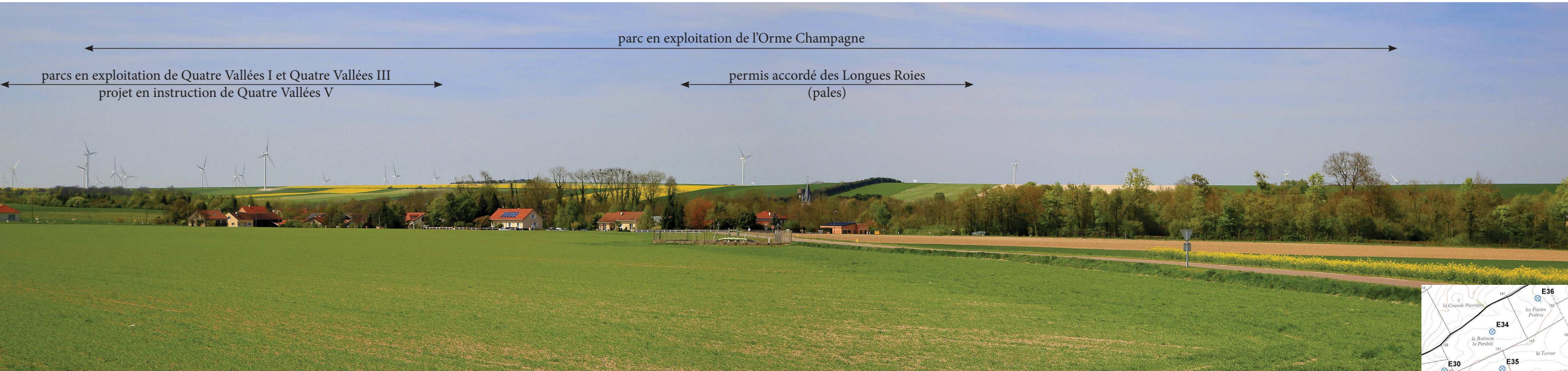
L'église de Maisons-en-Champagne est construite au coeur du village, dans le vallon du ruisseau de l'Etang. En position de recul, comme ici depuis la RN4, l'église pointe son clocher parmi le cordon arboré marquant le vallon. Cette vue a été identifiée comme sensible, car elle offre une perception particulière de cet édifice protégé depuis un axe routier important du territoire.

Les premières éoliennes du parc de l'Orme Champagne sont en surplomb par rapport à la vallée et en covisibilité avec le clocher. Les parcs des Quatre Vallées I, III et V s'inscrivent sur la gauche du point de vue, un peu en retrait de la ligne de crête et en décalé par rapport aux perspectives sur l'édifice protégé.

Les éoliennes projetées augmentent l'occupation spatiale de l'ensemble des éoliennes, avec une emprise passant au-delà de la position centrale du clocher. On constate toutefois une progression régressive de leur perception, avec une présence marquée à gauche allant en s'amointrissant vers la droite. Cela est dû à l'éloignement des éoliennes nord et à leur situation à l'arrière de la ligne topographique. A cela s'ajoute la position des éoliennes à l'arrière de celles de l'Orme Champagne, plus prégnantes et réduisant de ce fait la présence des éoliennes projetées.

L'impact du projet est qualifié de faible, en regard de sa présence moindre sur l'horizon.

ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)

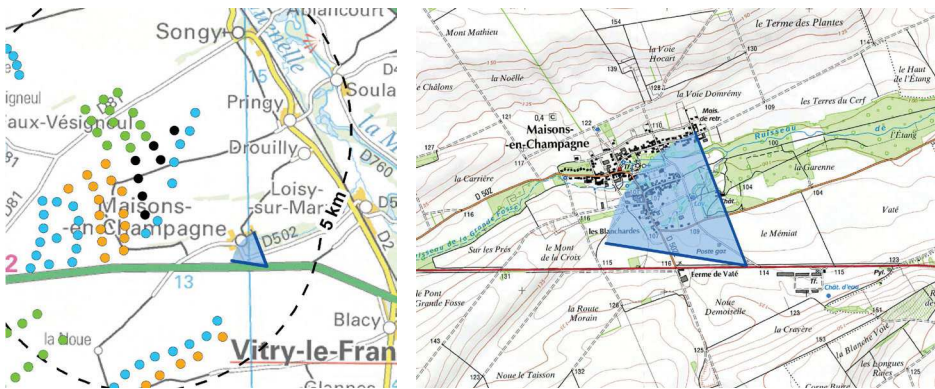


ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



Coordonnées du point de prise de vue :
X = 759657 / Y = 2418328
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
3730 mètres de l'éolienne n°33



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



2-Place de l'église de Maisons-en-Champagne

L'église de Maisons-en-Champagne se positionne dans le creux de la vallée du Ruisseau de l'Etang, en coeur urbain. Ses abords sont ouverts sur une esplanade engazonnée mettant son architecture en valeur. Des arbres de haute stature ponctuent cette place, agrémentant l'espace ouvert. Cet édifice date du XIIIème siècle et a été entièrement rebâtie au XIXème siècle. Il est classé au titre des Monuments Historiques depuis 1862.

Le contexte urbain et végétal de l'environnement de l'église ne laisse pas filtrer la vue vers l'extérieur. La portée du regard est fortement limitée. Une éolienne du parc de l'Orme Champagne est toutefois perceptible, à la faveur d'une trouée dans la végétation et l'urbanisation.

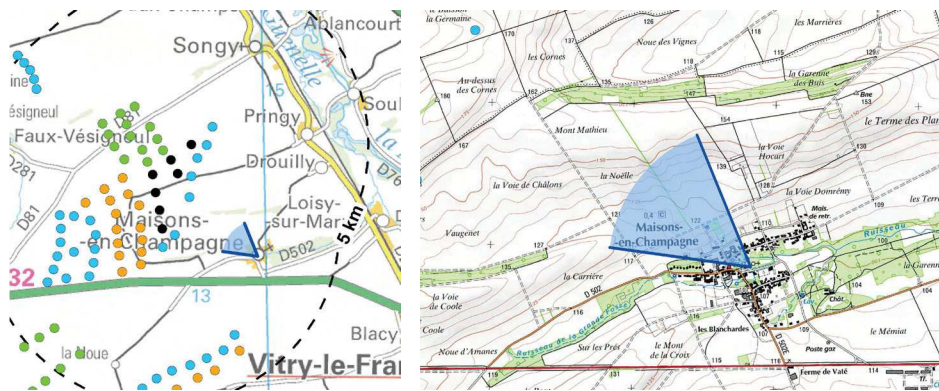
La distance d'implantation de plus de 2 kilomètres à l'édifice permet de masquer les éoliennes projetées aux regards, depuis les alentours de l'église. Il n'y a aucune interaction possible entre les éoliennes et l'église pour un observateur se trouvant dans les environs immédiats de l'édifice.

L'impact du projet est qualifié de nul, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 758911 / Y = 2418998
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
2800 mètres de l'éolienne n°33

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



3-Lotissement ouest de Maisons-en-Champagne

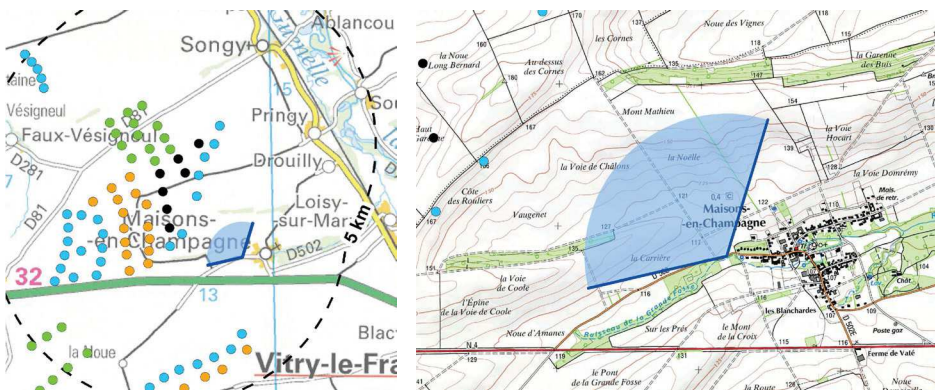
prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

Le village de Maisons-en-Champagne est localisé à l'extrémité du vallon creusé par le ruisseau de l'Etang, en direction du site d'implantation. Ce vallon est peu profond et, depuis la frange ouest, les habitations récentes perçoivent les éoliennes actuellement en exploitation. Le projet étant localisé à l'avant de l'ensemble des Quatre Vallées, les éoliennes projetées seront donc perceptibles depuis cette frange urbaine. Les éoliennes du parc de l'Orme Champagne s'inscrivent dans les axes de vue depuis ces habitations. Les parcs des Quatre Vallées I, III et V s'inscrivent en arrière-plan, un peu en retrait de la ligne de crête. Le projet envisagé vient se placer à l'avant, avec une faible présence. Les éoliennes projetées n'augmentent pas l'occupation spatiale de l'ensemble des éoliennes, en s'inscrivant dans un angle visuel déjà occupé par de l'éolien. Elles se placent par ailleurs à l'arrière du parc de l'Orme Champagne plus présent, avec une régression de leur perception amenuisant leur présence sur l'horizon. Les éoliennes densifient faiblement l'existant, avec un retrait évitant une implantation en ligne de crête au-dessus du village. Bien qu'elles existent, les interactions sont réduites par ce recul.

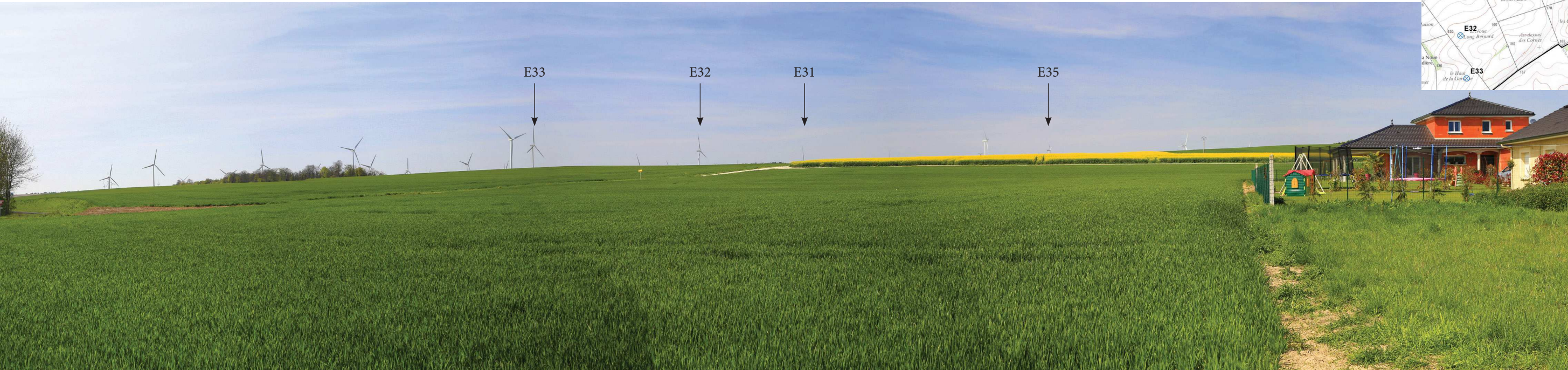
L'impact du projet est qualifié de faible.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 758269 / Y = 2418939
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
2215 mètres de l'éolienne n°33



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



Le panorama étant large, la vue à taille réelle est présentée sur la double page suivante

PANORAMA - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*





4-Frange urbaine ouest de Blacy

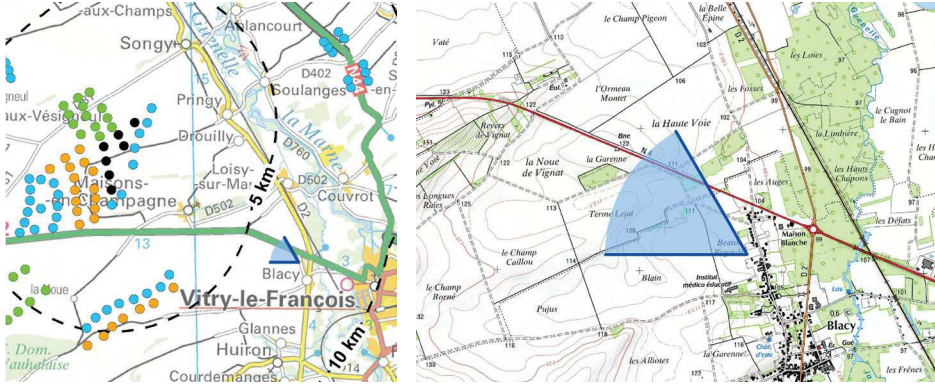
Le village de Blacy est implanté le long de la Guenelle, affluent de la Marne, et connecté à la ville de Vitry-le-François par le quartier des Indes. Son territoire englobe une diversité de paysages, allant de la dépression humide boisée liée aux vallées de la Marne et de la Guenelle, aux coteaux viticoles et à la grande plaine céréalière. Son urbanisation s’est développée le long de la RD2, à l’abri des zones inondables, et continue son expansion le long du versant, au contact des étendues agricoles. Le lotissement Beaux Regards et l’institut médico-éducatif sont ainsi ouverts sur la plaine agricole, avec toutefois le relèvement de la vallée limitant la portée du regard. Depuis la frange urbaine de Blacy au contact avec la plaine agricole, seules les éoliennes des Perrières (en-dehors de l’axe de vue vers la gauche) et celles de l’Orme Champagne sont actuellement visibles. Le projet éolien pourra être perceptible au-dessus de l’horizon. Avec la distance d’implantation, de plus de 7 kilomètres, le coteau de la vallée prend suffisamment d’importance pour masquer l’horizon lointain et filtrer la perception sur les éoliennes projetées.

L’impact du projet est qualifié de faible.

Coordonnées du point de prise de vue : X = 762838 / Y = 2417253 (coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l’éolienne la plus proche : 7080 mètres de l’éolienne n°33

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l’AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



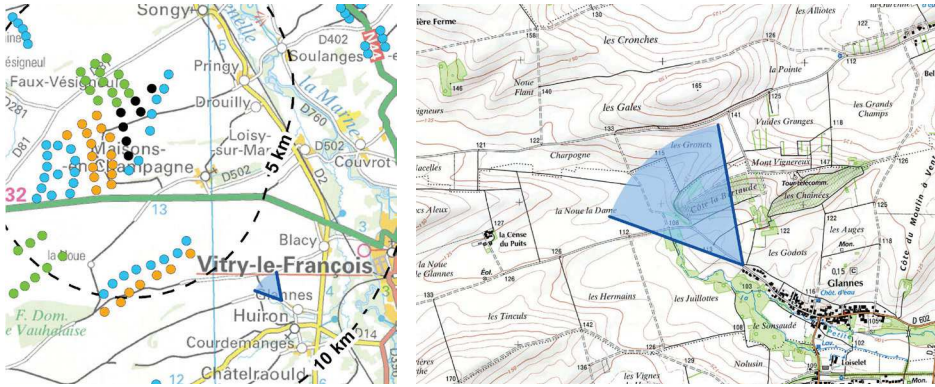
5-Sortie urbaine ouest de Glannes

Le village de Glannes s’est implanté en bordure du ruisseau nommé Petite Guenelle, creusant un sillon étroit dans le plateau agricole. Ce cours d’eau forme une frontière entre la commune de Glannes et sa voisine Huiron. Le développement du village a tout naturellement suivi l’axe de la vallée, dessinant un village-rue peu étendu en largeur, mais sur une longueur d’à peu près 1 kilomètre. La sortie ouest du village marque l’extrémité de la vallée et les prémices de la plaine agricole. Un coteau viticole se distingue (sur la côte de la Bertaude), fermant l’horizon de sa silhouette découpée et sillonnée des rangées régulières de vignes. Actuellement, seul le parc en exploitation des Perrières est visible dans l’axe de la route et sur la gauche. Le regard se focalise notamment sur une éolienne, disposée en perspective par rapport à l’axe routier. Les éoliennes projetées s’inscrivent quant à elles à l’arrière du coteau fermant la droite du point de vue, sous la ligne d’horizon, sans aucune perception possible. **L’impact du projet est qualifié de nul.**

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 761657 / Y = 2414706
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l’éolienne la plus proche :
7420 mètres de l’éolienne n°33

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l’AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



6-Sortie urbaine nord de Sompuis

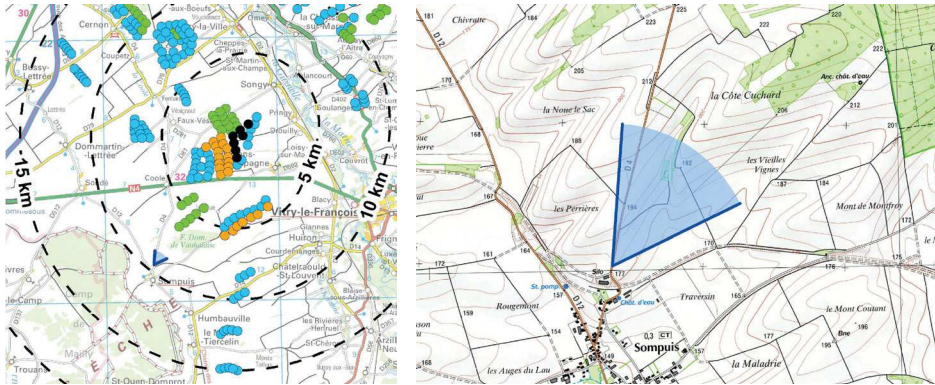
Le village de Sompuis est implanté là où le ruisseau du Puits prend sa source. Son développement suit les mouvements topographiques et l'urbanisation s'étale au gré des circonvolutions du petit vallon créé par le Puits. Le village est marqué par un patrimoine religieux intéressant et par le camp de Mailly sur lequel il prend appui sur sa frange ouest. Le relèvement de la vallée, les mouvements de terrain engendrés par les thalwegs et la végétation couronnant les points hauts (forêt domaniale de Vauhalaise) limitent la portée du regard au paysage proche. Seules les éoliennes de Côte Belvat seront à terme perceptibles au-dessus du relief. Le projet éolien n'est quant à lui pas visible. Avec la distance d'implantation, de presque 10 kilomètres, les mouvements de terrain prennent suffisamment d'importance pour masquer l'horizon lointain et les éoliennes projetées.

L'impact du projet est qualifié de nul.

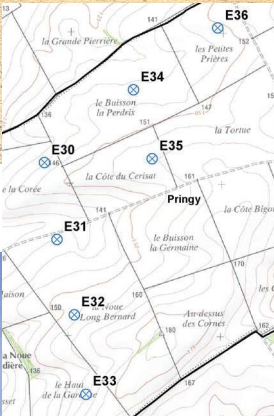
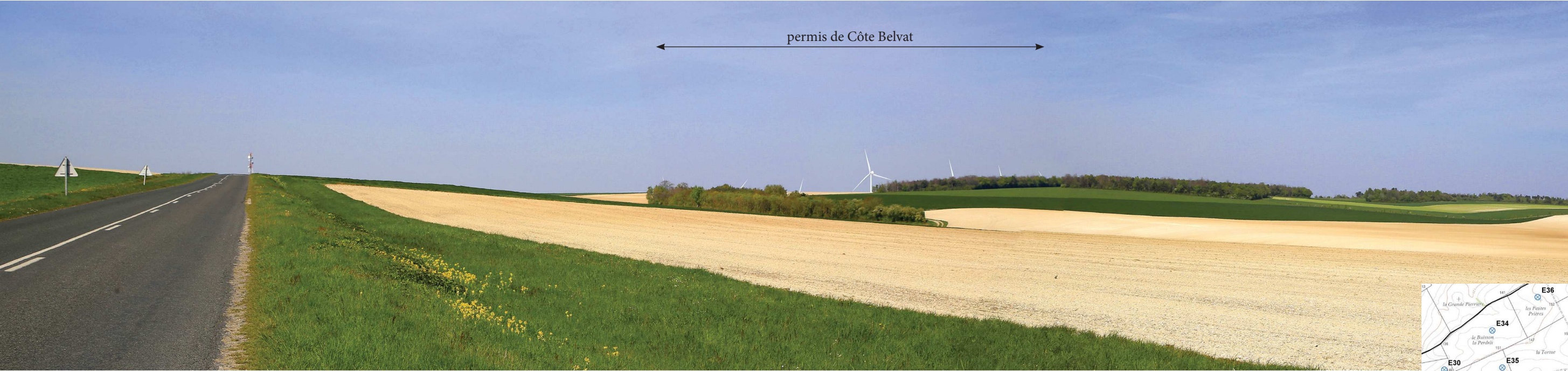
Coordonnées du point de prise de vue :
X = 750431 / Y = 2412141
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
9540 mètres de l'éolienne n°33

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



7-Depuis la RN4 en approche de Coole par l'ouest

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

Le village de Coole est situé dans la vallée du même nom. Il est bâti autour de deux axes de circulation : la RN4 entre Sommesous et Vitry-le-François, et la RD4 menant à Faux-Vesigneul par la vallée. La RN4 offre une visibilité pleine et entière sur la situation du village dans l'écrin de la vallée, à son approche ; une perception de sa silhouette villageoise avec les parcs éoliens en arrière-plan.

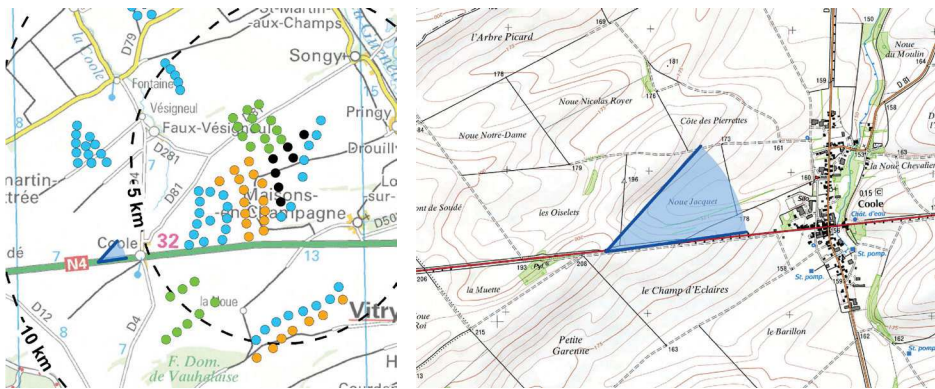
Le village de Coole est directement concerné par le développement des parcs des Quatre Vallées I, III et V. L'encaissement du village dans le fond du talweg de la rivière le préserve en partie de l'effet de surplomb des machines les plus proches. La progression de cet ensemble éolien (de I à V) marque un recul vis-à-vis du site urbain, avec une implantation à l'arrière de la ligne de faite pour le parc de Quatre Vallées V, réduisant la prégnance visuelle des machines.

Le projet envisagé vient faiblement densifier l'ensemble, sans s'imposer dans le champ visuel, car s'inscrivant dans l'angle de perception et à l'arrière des parcs des Quatre Vallées I, III et V.

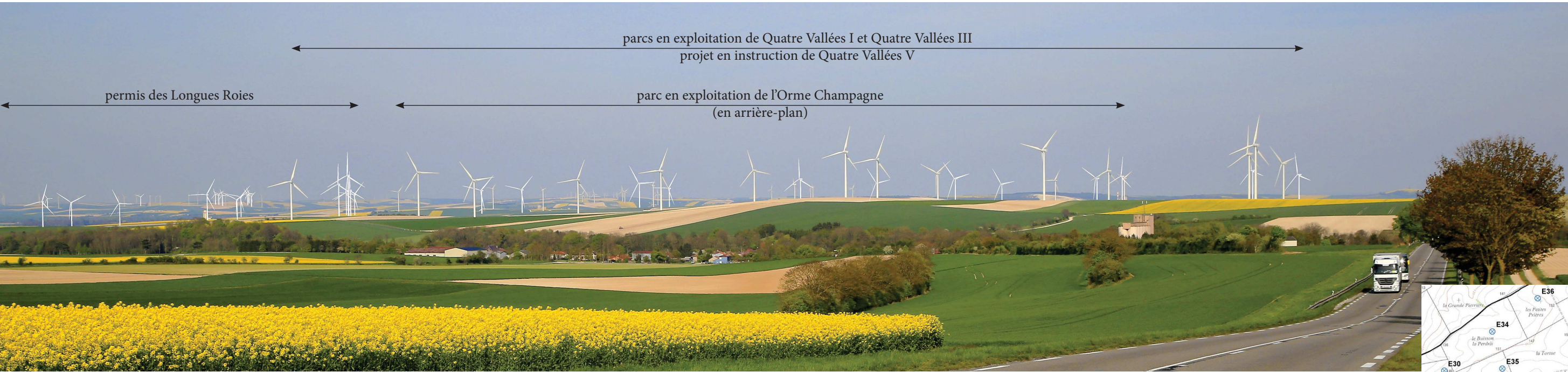
L'impact du projet est qualifié de faible.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 749776 / Y = 2417576
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
6770 mètres de l'éolienne n°33



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



8-Entrée ouest de Coole sur la RN4

Le village de Coole se marie harmonieusement avec la végétation de la vallée qui lui sert d'écrin. A son entrée, cette végétation et l'urbanisation s'impose aux regards et limitent la portée des vues. Le regard englobe le village, mais par le plateau agricole au-delà, la vue butant sur le relèvement de la vallée de la Coole.

Depuis l'entrée du village par la nationale, quelques éoliennes des parcs des Quatre Vallées I, III et V s'inscrivent dans les axes de vue, au gré des ouvertures visuelles entre le bâti et les arbres. Il faut bien sûr considérer que, sur ce point de vue, l'observateur est excentré par rapport à l'axe routier. Si l'on se place en droite ligne sur la nationale, les perceptions sur les éoliennes sont largement amoindries.

Il est à noter que les éoliennes de la Côte de Belvat s'implantent dans un espace visuel plus ouvert au-dessus du village (en-dehors de l'axe de vue, sur la droite), accentuant l'occupation éolienne sur l'horizon.

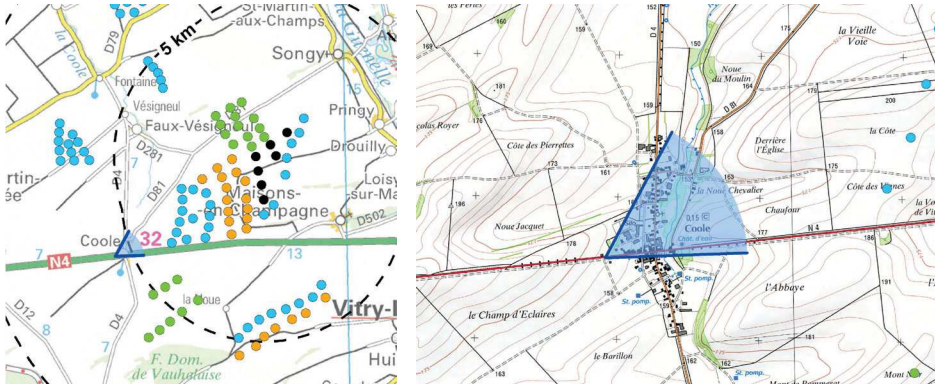
Les éoliennes du projet ne sont quant à elles pas perceptibles, masquées par l'urbanisation, la végétation et le dénivelé.

L'impact du projet est qualifié de nul.

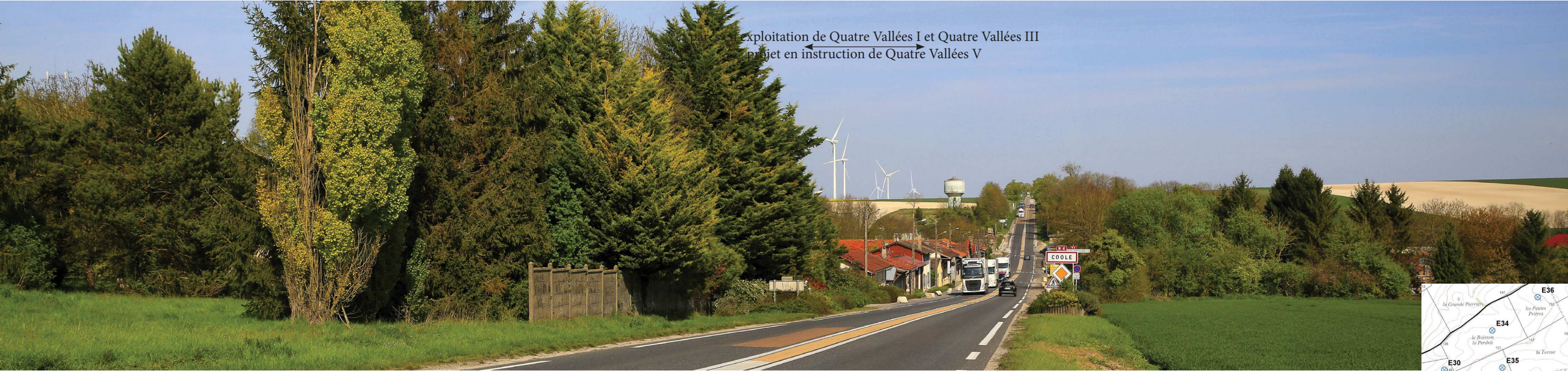
Coordonnées du point de prise de vue :
X = 750990 / Y = 2417718
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
5580 mètres de l'éolienne n°33

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



9-Sortie nord de Coole dans la vallée

Le village de Coole s’est développé selon deux axes, à savoir la nationale 4 et la vallée de la Coole. Ce photomontage montre les visibilitées vers le projet éolien depuis la vallée même. Il a été fait le choix de prendre un point de vue en sortie de village, afin d’avoir une fenêtre visuelle plus étendue. Des ouvertures existent depuis le village, mais réduites. Depuis la vallée, en sortie de village, les éoliennes de Quatre Vallées I et Quatre Vallées III sont actuellement visibles au-dessus du couvert arboré. Les éoliennes de Quatre Vallées V s’inscrivent en arrière-plan, mais massivement tronquées par le dénivelé de la vallée.

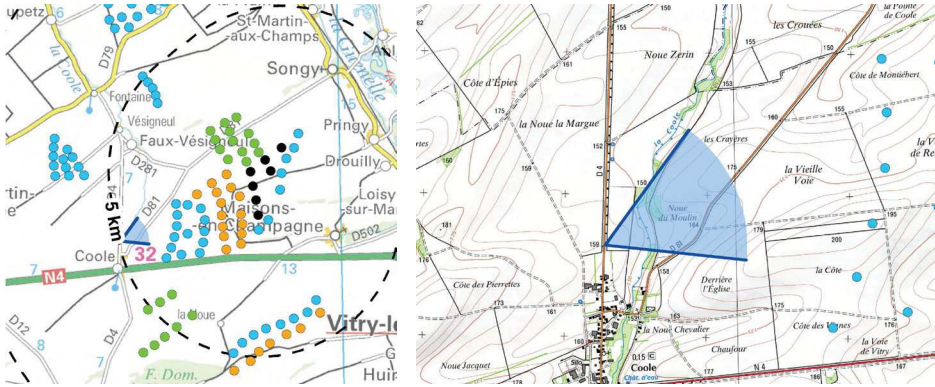
Le recul du projet envisagé par rapport à la vallée limite fortement sa perception. Seules quelques rotors pourront se percevoir, mais dilués parmi les éoliennes de l’ensemble au premier-plan. Les éoliennes projetées occupent l’arrière-plan des vues, sans aucune prégnance visuelle. Elles restent par ailleurs groupées dans l’angle visuel de l’ensemble formé par les parcs des Quatre Vallées, ce regroupement évitant la création d’un front d’éoliennes dans les axes de vue en regroupant les parcs dans un espace visuellement défini.

L’impact du projet est qualifié de faible.

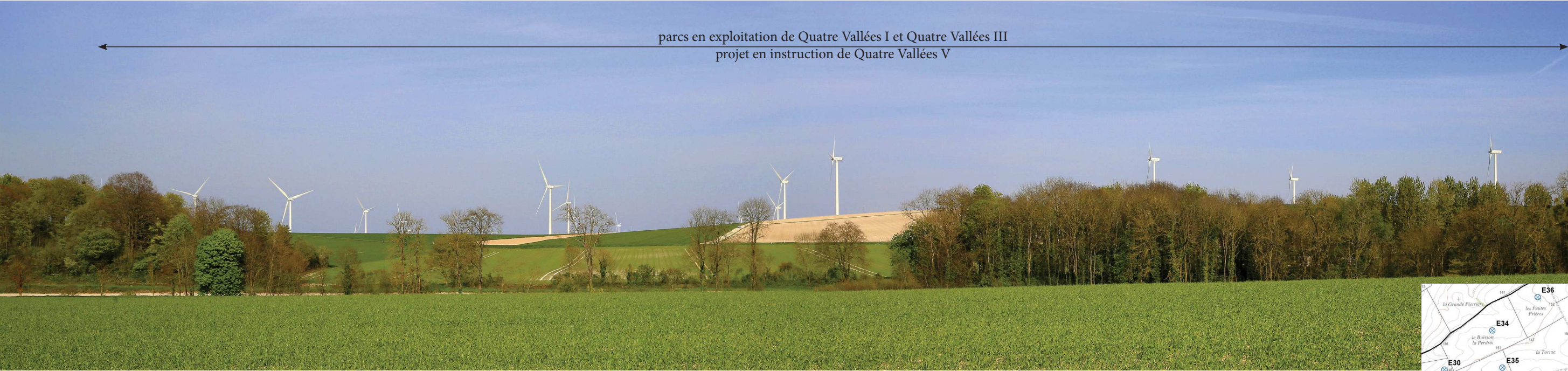
Coordonnées du point de prise de vue :
X = 751360 / Y = 2418789
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l’éolienne la plus proche :
4920 mètres de l’éolienne n°33

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l’AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



10-Depuis la RD4 le long de la vallée de la Coole

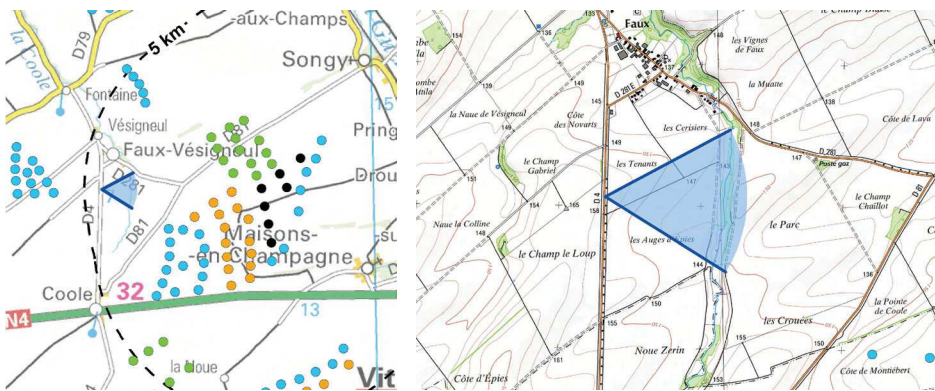
prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

Les vallées possèdent une grande importance dans le paysage de la plaine agricole. Elles apportent un rythme particulier aux étendues planes, forment des pôles d'accueil des villes et villages et créent un contraste par leur milieu humide et arboré. La vallée de la Coole est la vallée la plus proche du site éolien. Entre Faux-Vésigneul et Coole, le profil de la vallée présente une large amplitude par rapport à l'axe de la RD4. Les vues sont plus ouvertes et permettent d'apercevoir le plateau agricole en arrière-plan, ponctué des différents parcs éoliens en développement. Les éoliennes de Quatre Vallées I, III et V sont visibles au-dessus du couvert arboré, prolongées par celles du permis des Longues Roies. Les éoliennes projetées sont diluées parmi l'ensemble formé par les parcs de Quatre Vallées, sans prégnance dans le champ visuel. Elles s'insèrent dans un angle de perception déjà occupé par l'éolien, avec un éloignement minimisant d'autant plus leur présence. Il y a une légère densification de l'éolien, peu lisible en regard de l'ensemble éolien déjà présent.

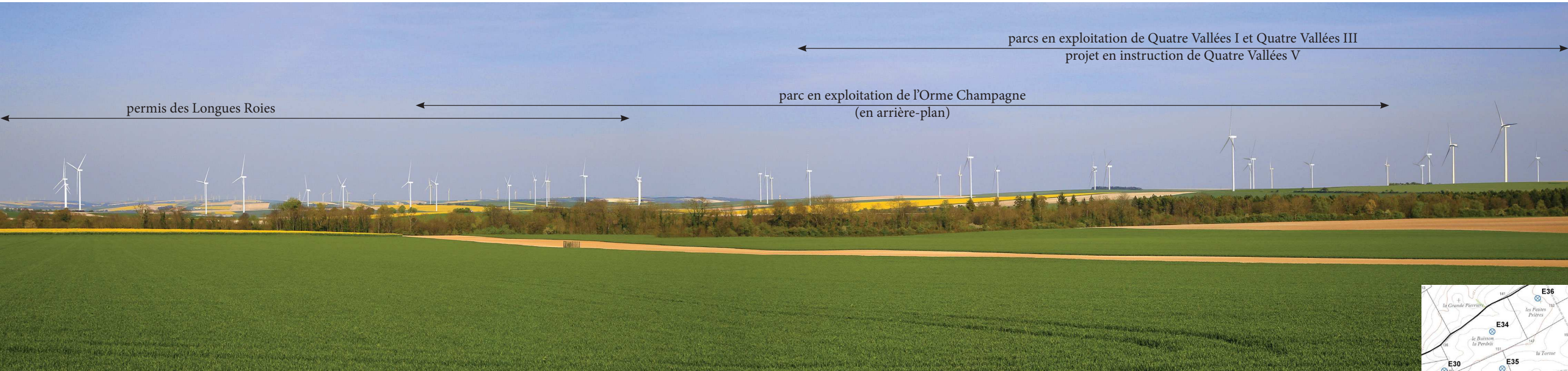
L'impact du projet est qualifié de faible.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 751406 / Y = 2421210
(coordonnées en Lambert II étendu)

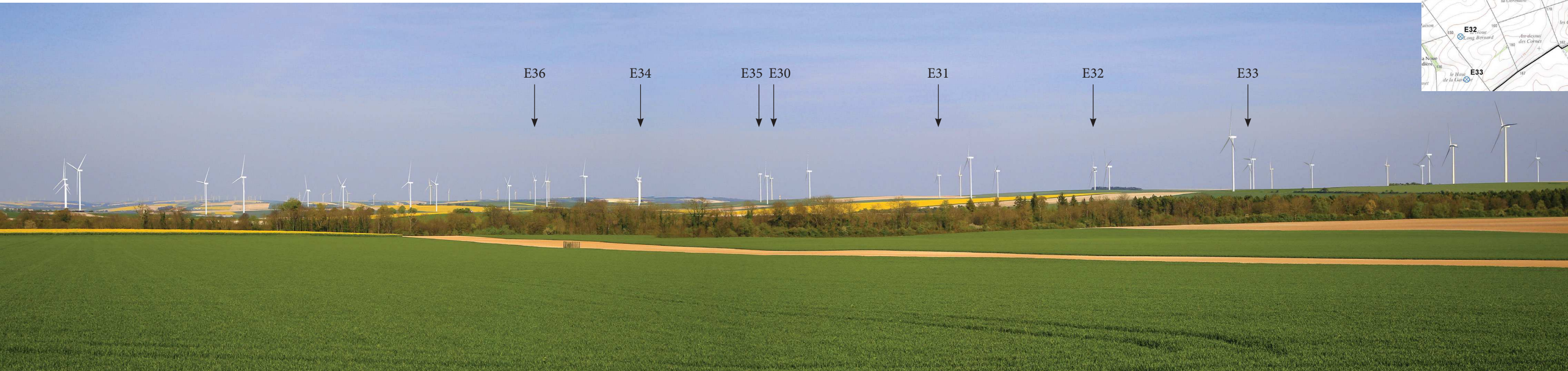
Distance à l'éolienne la plus proche :
4500 mètres de l'éolienne n°30



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



11-Place de l'église de Faux-sur-Coole

L'église de Faux-sur-Coole est bâtie sur un promontoire, en surplomb d'une partie du village. Des habitations se sont implantées dans son environnement immédiat, la masquant aux regards depuis le paysage environnant. Elle s'appuie également sur des boisements sur son côté est, donnant vers le projet éolien.

La prise de vue a été réalisée depuis le chemin d'accès à l'église de Faux. Une fenêtre visuelle s'ouvre entre deux habitations, permettant d'apercevoir les éoliennes des parcs de Quatre Vallées I, III et V (partiellement), selon l'emplacement de l'observateur. Cette fenêtre visuelle depuis l'église est courte et cadrée par les habitations.

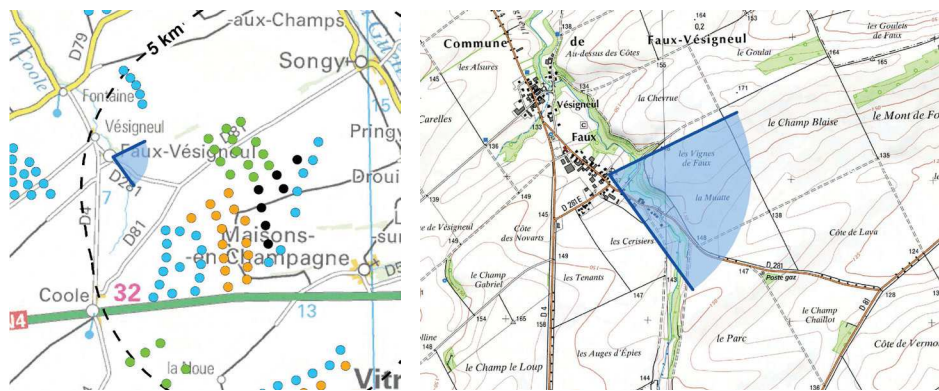
Le projet éolien est quant à lui complètement masqué par l'urbanisation, la végétation et le dénivelé de la vallée, sans aucune interaction avec l'édifice protégé.

L'impact du projet est qualifié de nul.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 751800 / Y = 2422167
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
4200 mètres de l'éolienne n°30

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



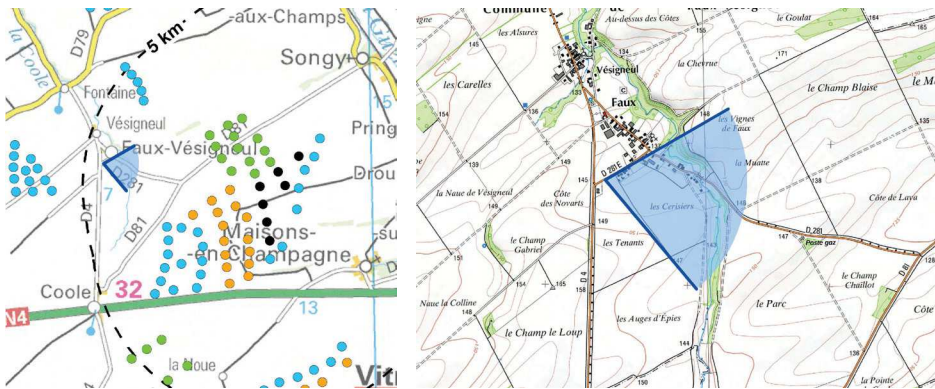
12-Frange urbaine sud de Faux-sur-Coole

Le village de Faux-sur-Coole, bâti autour de son église, est contraint dans son développement par la vallée de la Coole. Son urbanisation tend ainsi à s'étendre vers la plaine agricole à l'ouest de la vallée, le long des axes de circulation. Ce développement est lâche et ouvre des fenêtres visuelles depuis les habitations vers la plaine et les éoliennes. La densité éolienne est déjà importante dans le champ visuel, avec la présence conjointe des parcs de Quatre Vallées I, Quatre Vallées III et Quatre Vallées V. Il est à noter la présence impactante des parcs des Gourlues et de Cheppes sur le village (hors cadre, dans le dos de l'observateur pour les Gourlues et à gauche du point de vue pour Cheppes). 6 éoliennes du projet envisagé sont perceptibles. Elles densifient la présence éolienne, sans toutefois s'imposer aux regards. Elles ne participent pas à l'encerclement de Faux-Vésigneul (dû à la présence proche des parcs des Gourlues et de Cheppes), s'inscrivant à distance (plus de 4 kilomètres) et diluées parmi l'ensemble éolien des Quatre Vallées. **L'impact du projet est qualifié de faible.**

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 751495 / Y = 2421882
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
4450 mètres de l'éolienne n°30

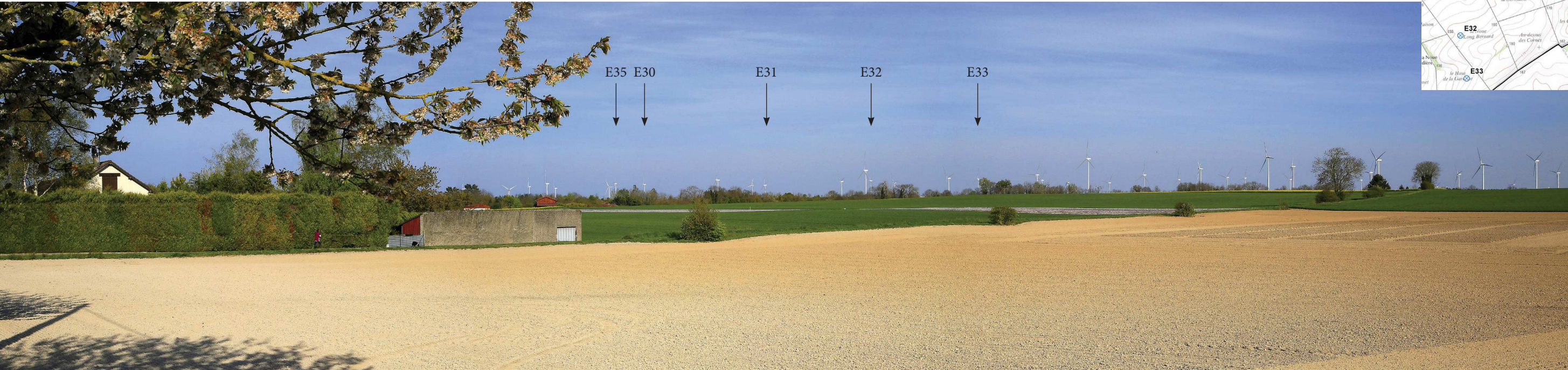
prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



13-Frange urbaine sud de Faux-sur-Coole

L'urbanisation de Faux-sur-Coole présente également un étalement le long de la vallée de la Coole et de la RD281. Au plus proche de la vallée, le cordon arboré de celle-ci s'impose dans le champ visuel. Des éoliennes de Quatre Vallées I et Quatre Vallées III sont visibles à la faveur d'une trouée, et dans la perspective de la vallée.

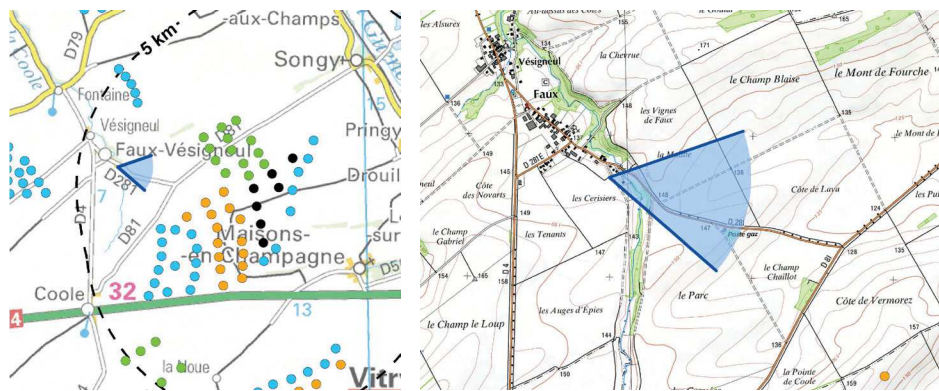
Le projet envisagé est quant à lui filtré par la végétation de la vallée, sans aucune interaction avec les habitations de cette partie du village.

L'impact du projet est qualifié de nul.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 752072 / Y = 2421847
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
3880 mètres de l'éolienne n°30

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



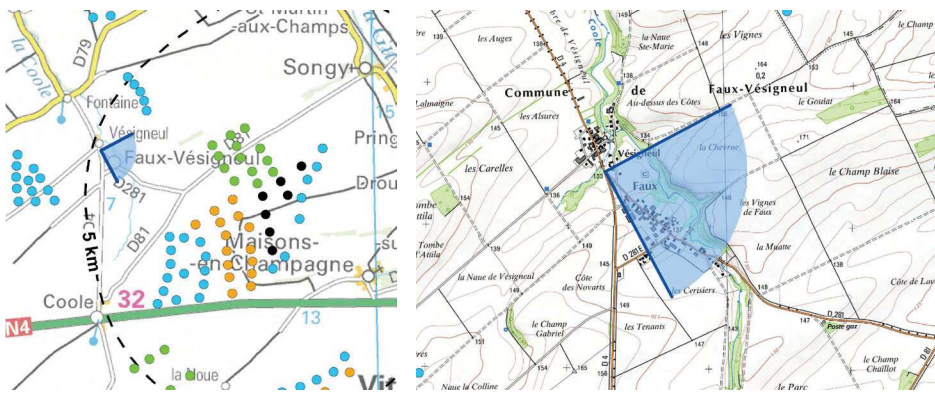
14-Entre Vésigneul et Faux-sur-Cooles

Le village de Faux-Vésigneul est né de la réunion de trois zones urbaines: Faux-sur-Cooles, Vésigneul et Fontaine. Le développement de l'urbanisation tend à réduire les différences entre les villages, notamment entre Vésigneul et Faux-sur-Cooles qui opèrent une réunion progressive le long de la RD4. Depuis cette partie urbaine lâche, aucune éolienne n'est perceptible en direction du secteur d'implantation. Seules les éoliennes du parc des Gourlues seront perceptibles (hors cadre, sur la droite). **L'impact du projet est qualifié de nul.**

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 751338 / Y = 2422530
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
4740 mètres de l'éolienne n°30

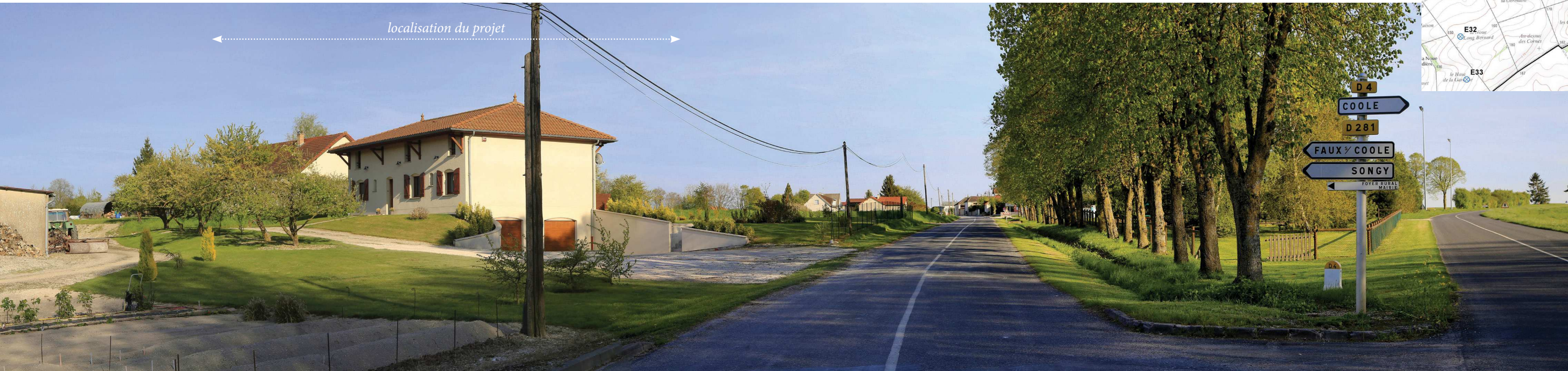
prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*

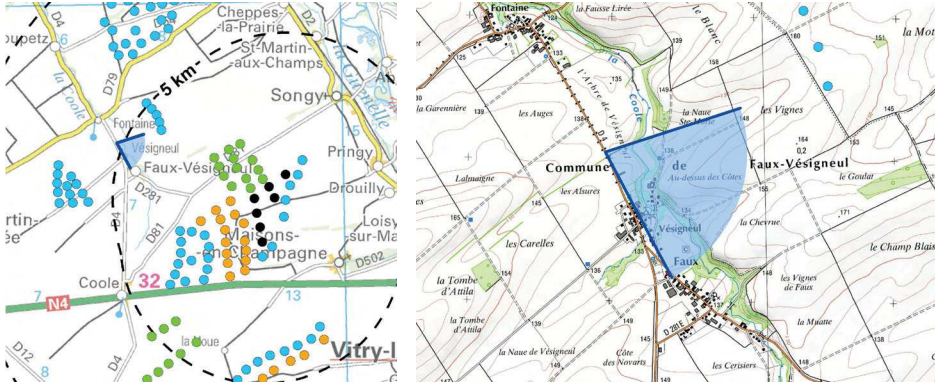


15-Depuis la RD4 entre Fontaine et Vésigneul

Entre Vésigneul et Fontaine, l'écart urbain est plus important, avec un passage dégagé de la RD4, offrant une vue ouverte sur la vallée de la Coole.
La silhouette de Vésigneul est actuellement marquée par la présence lisible des éoliennes de Quatre Vallées I, dans l'axe de la route. Le projet envisagé est quant à lui masqué à l'arrière du cordon arboré de la vallée et du dénivelé inhérent à son redressement.
L'impact du projet est qualifié de nul.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 751044 / Y = 2423192
(coordonnées en Lambert II étendu)
Distance à l'éolienne la plus proche :
5220 mètres de l'éolienne n°30

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



16-Sortie urbaine sud de Fontaine

Fontaine est détaché du reste du regroupement de Faux-Vésigneul. Sa forme compacte protège le coeur urbain de toute perception vers les éoliennes. Il faut se situer en frange urbaine pour apercevoir les premières éoliennes. L'observateur se trouve ainsi placé au droit de la dernière habitation en sortie sud. Cette habitation est récente et présente de larges ouvertures sur le paysage environnant.

Le parc de Cheppes-la-Prairie domine le champ visuel (une éolienne parfaitement lisible à gauche de la maison). Les éoliennes des parcs de Quatre Vallées I et Quatre Vallées III s'inscrivent dans l'axe de la route. Quelques pales du projet de Quatre Vallées V et du permis des Longues Roies se perçoivent au-dessus du couvert arboré de la vallée, mais sans réelle dominance.

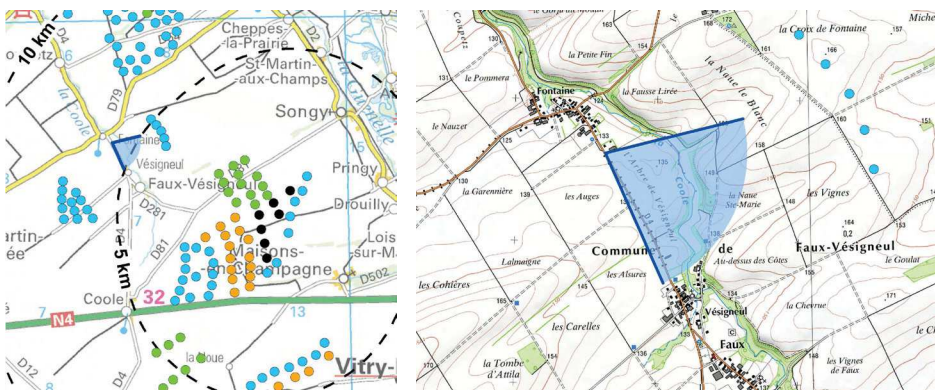
Le projet envisagé se situe à l'arrière de ces deux derniers parcs. Quelques pales peuvent se voir pour un oeil averti, sans que cela ne vienne perturber la lisibilité actuelle, cette perception étant anecdotique.

L'impact du projet est qualifié de nul.

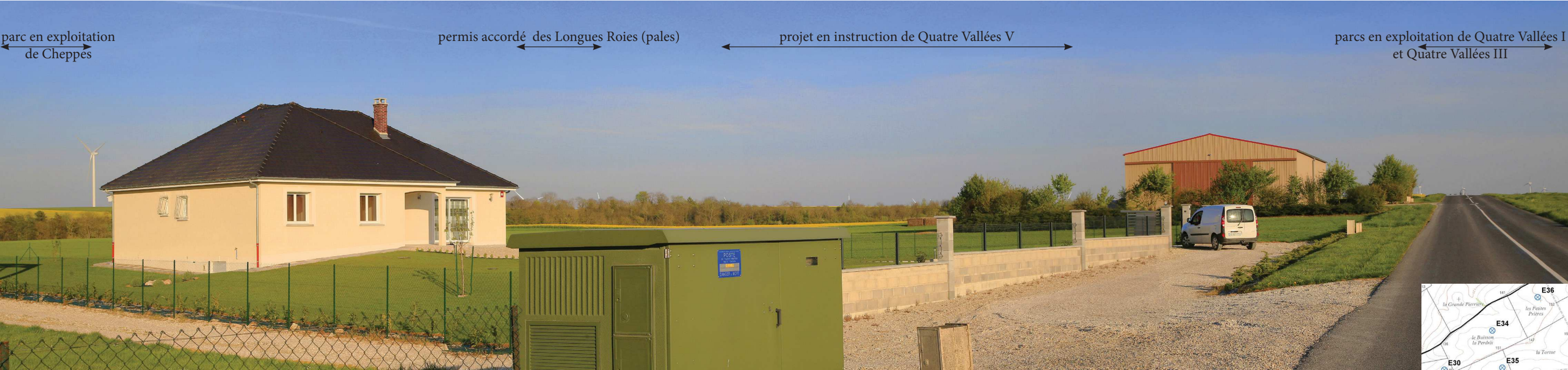
Coordonnées du point de prise de vue :
X = 750714 / Y = 2423766
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
5760 mètres de l'éolienne n°30

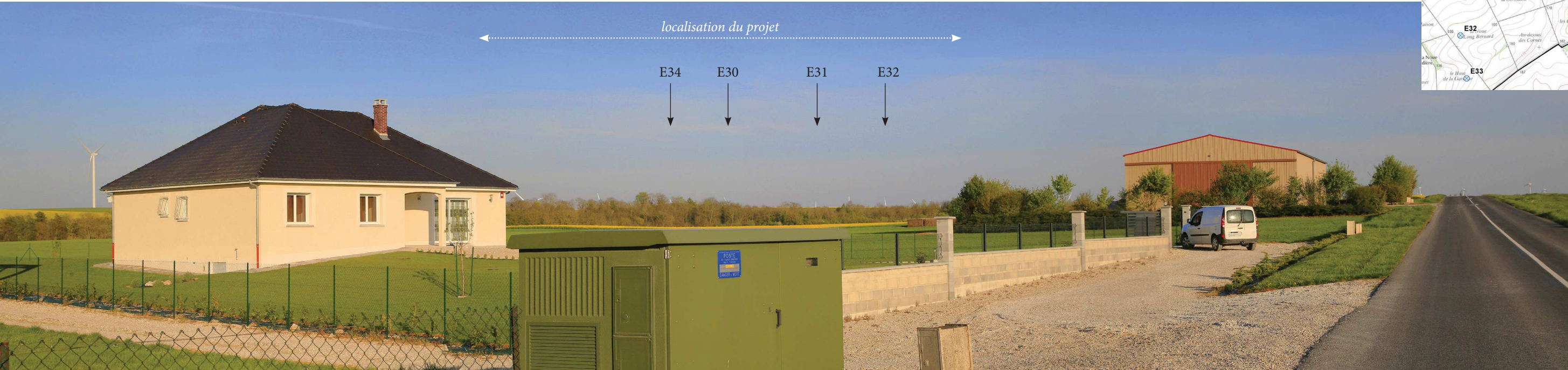
prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



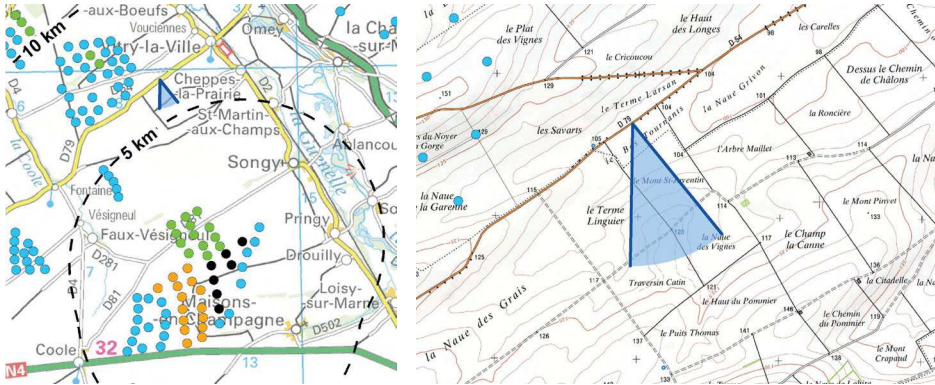
17-Sur la RD79 entre Fontaine et Vitry-la-Ville

La RD79 est un axe secondaire de circulation, reliant Vitry-la-Ville et Fontaine. Il traverse la plaine agricole, transversalement aux vallées de la Marne et de la Coole. Cet axe est en contact direct avec le groupe d'éoliennes erigé entre Cernon et Vitry-la-Ville. Par contre, en direction du secteur d'implantation, aucune éolienne n'est perceptible, un mouvement de terrain venant contrer la profondeur du regard et masquer les éoliennes, dont celles du projet étudié. Malgré la grande planéité des étendues agricoles, avec la distance, le moindre mouvement topographique prend le pas dans les perceptions et masque l'horizon éloigné. **L'impact du projet est qualifié de nul.**

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 754046 / Y = 2427802
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
6395 mètres de l'éolienne n°36

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



18-Entrée du château de Vitry-la-Ville

Le château de Vitry-la-Ville (et son parc) est inscrit par arrêté du 26 mars 1980. Cet édifice est localisé en périphérie de la vallée de la Marne, avec son portail d'accès, le jardin et la façade tournés vers la plaine agricole. Le château a été construit au XVIIème siècle sur l'emplacement d'une ancienne maison seigneuriale. Il est une des rares demeures champenoises construites entièrement en pierre de craie et coiffée de hauts combles en ardoise. Il est bâti au milieu d'un parc de 18 hectares avec rivières et étangs et avec un jardin à la française. Le cours d'eau de la Guenelle a été dévié afin de baigner le château. Ce photomontage a été réalisé devant le château de Vitry-la-Ville, au coin du portail d'accès et de l'entrée au parc. La distance et le mouvement de terrain lié au relèvement de la vallée de la Marne masquent les éoliennes aux regards. Aucune interaction n'est créée avec ce lieu protégé en tant que Monument Historique et Site. **L'impact du projet est qualifié de nul.**

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 756109 / Y = 2429059
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
6940 mètres de l'éolienne n°36

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



19-Frange urbaine ouest de Cheppes-la-Prairie

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

Le village de Cheppes-la-Prairie est bâti le long de la départementale 2, sur la rive ouest de la Marne et la Guenelle. Le relèvement de la vallée se fait doucement avec un horizon qui se ferme graduellement sur le lointain.

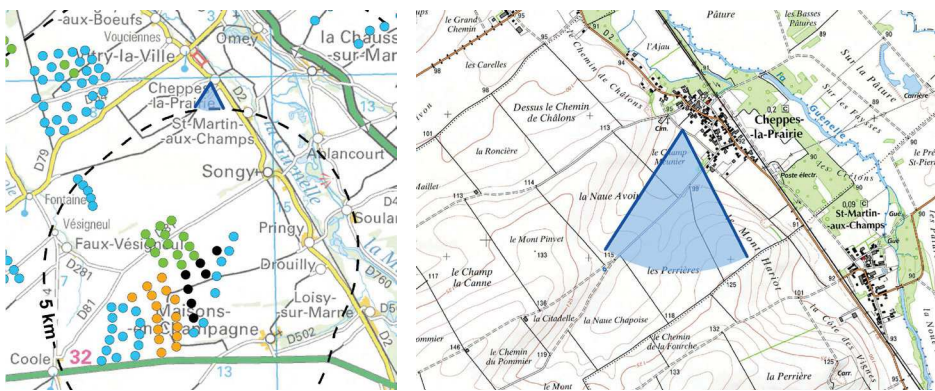
L'urbanisation tend aujourd'hui à se développer en direction de la plaine agricole, avec des habitations ouvertes sur les étendues cultivées. De même, les jardins sont majoritairement ouverts sur la plaine agricole. Les 5 éoliennes en exploitation sur le territoire communal sont localisées en-dehors de l'axe de vue, sur la droite de la photo. Ce sont les éolienne sles plus visibles depuis cette frange urbaine.

Le projet éolien est quant à lui masqué par la topographie liée au relèvement de la vallée. Avec la distance, ce doux vallonement prend une importance certaine dans les champs de perception, masquant les éléments lointains, même de grande ampleur.

L'impact du projet est qualifié de nul.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 756742 / Y = 2428051
(coordonnées en Lambert II étendu)

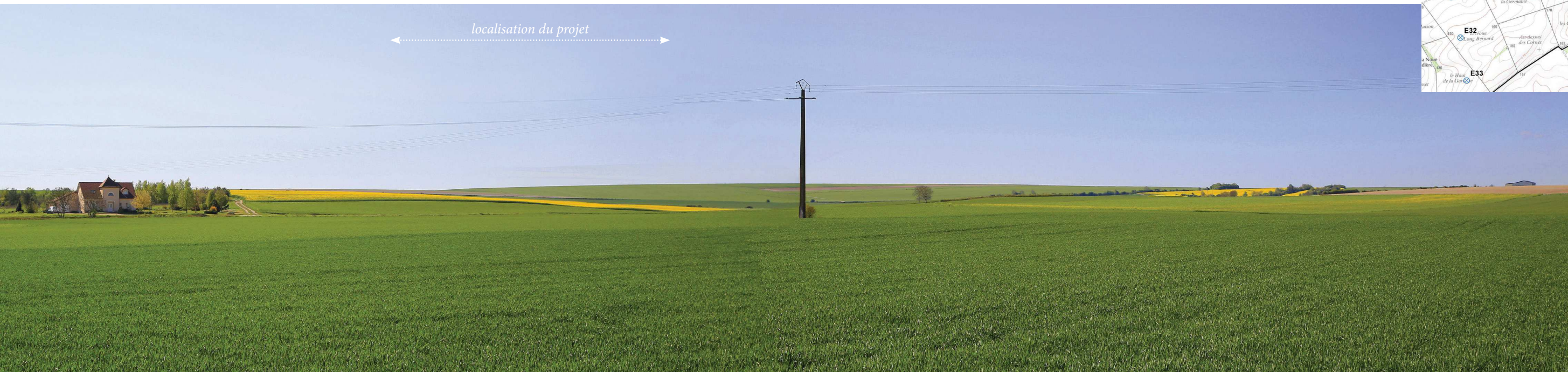
Distance à l'éolienne la plus proche :
5860 mètres de l'éolienne n°36



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



20-Frange urbaine sud de Saint-Martin-aux-Champs

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

Saint-Martin-aux-Champs est implanté entre la voie ferrée et le cours de la Guenelle, entre des mouvements topographiques marqués à l'ouest et le cordon densément arboré de la vallée à l'est.
Seules les éoliennes de la ligne de l'Orme Champagne sont perceptibles, pour les plus proches. Le reste du contexte éolien, ainsi que le projet envisagé, est masqué par le bombement des terres.

L'impact du projet est qualifié de nul.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 758191 / Y = 2426615
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
4640 mètres de l'éolienne n°36



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*

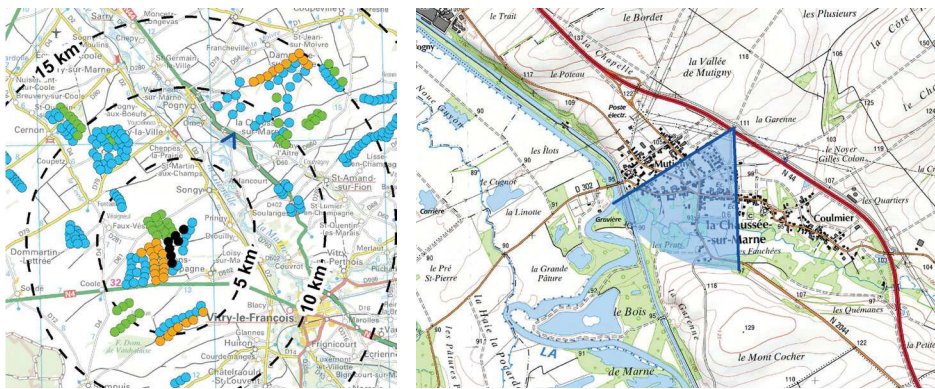


21-Frange urbaine est de la Chaussée-sur-Marne

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

Le village est situé sur la rive droite de la Marne, en léger surplomb par rapport à celle-ci. Des vues s’ouvrent ponctuellement depuis le bâti surélevé vers la plaine agricole et les parcs éoliens environnants.
Depuis le cœur urbain, aucune éolienne du projet n’est perceptible. Il faut se situer sur les points hauts, en sortie nord du village pour apercevoir les éoliennes.
Le contexte éolien est relativement dense avec l’échelonnement des parcs de l’Orme Champagne, des Quatre Vallées I, III et V, et du permis des Longues Roies, occupant l’horizon perceptible. Ces installations occupent la ligne de crête du plateau en arrière-plan du paysage perçu depuis les hauteurs de ce site urbain. Avec la distance, il n’y a pas d’effet de surplomb au-dessus de la vallée.
Le projet envisagé s’insère au cœur de ce pôle éolien en développement, sans ajout d’emprise sur l’horizon. Finalement, l’effet perçu est une légère densification des parcs éoliens avec un impact réduit par la distance.
L’impact du projet est qualifié de faible.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 760505 / Y = 2428911
(coordonnées en Lambert II étendu)
Distance à l’éolienne la plus proche :
7630 mètres de l’éolienne n°36



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l’AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



22-Urbanisation nord d’Ablancourt

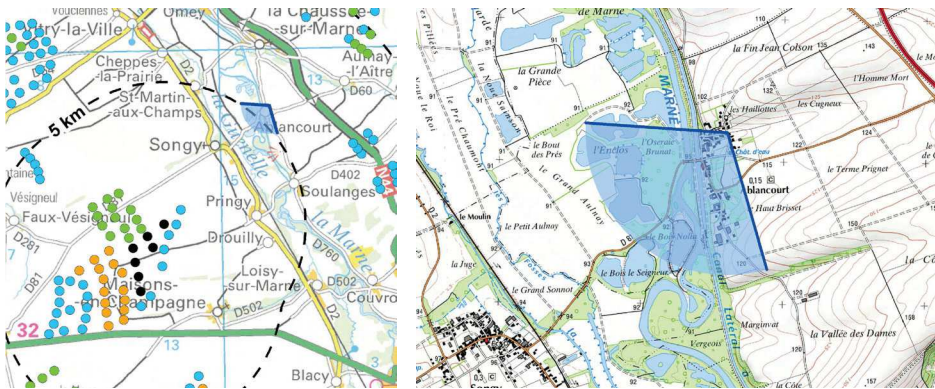
Le village d’Ablancourt est installé le long des berges de la Marne, bordé par le canal. Le développement urbain s’est basé au pied du versant Est de la vallée, et suit son tracé. Petit village tranquille, il y est tout de même inhumé le célèbre Nicolas Perrot d’Ablancourt. Le tracé du canal latéral à la Marne est marqué d’une frange boisée opaque, qui limite la portée des vues depuis le village. De même, le village est peu lisible dans le paysage environnant, masqué par la végétation du côté de la vallée, et par la topographie du versant du côté du plateau agricole (à l’Est de la vallée). Depuis les « hauteurs » d’Ablancourt, quelques trouées dans le tissu urbain (à la faveur du passage des rues) ouvrent des perspectives vers le plateau agricole. Ces fenêtres visuelles sont réduites et se referment rapidement. Le contexte éolien y est difficilement perceptible (invisible sur ce point de vue). Le projet envisagé est quant à lui masqué par l’urbanisation, sans interaction dans le champ visuel.

L’impact du projet est qualifié de nul.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 760694 / Y = 2426343
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l’éolienne la plus proche :
5590 mètres de l’éolienne n°36

*prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement*



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l’AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



23-Frange urbaine ouest de Songy

Le village de Songy est localisé sur la rive gauche de la vallée de la Marne, à la croisée du ruisseau des Fosses et de celui de la Guenelle. La topographie qui en découle montre un relèvement de la vallée en méandres, créant un jeu de vallonnements limitant la portée du regard sur le plateau agricole, depuis la frange urbaine du village et les dents creuses entre le bâti.

Actuellement, seules les éoliennes de l’Orme Champagne viennent dominer le relief, complétées par les éoliennes des Longues Roies, dont seules des extrémités de pales sont perceptibles. Les parcs de Quatre Vallées I, III et V sont totalement masqués à l’arrière du vallonnement.

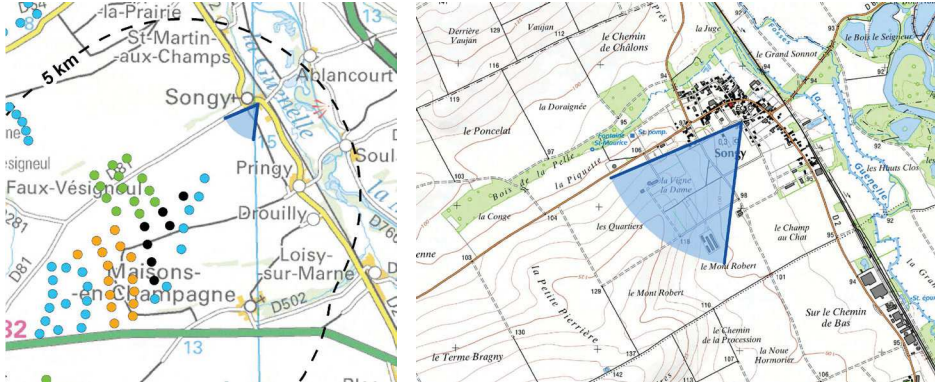
Le projet envisagé est visible pour les 4 éoliennes les plus proches, les autres étant masquées à l’arrière du mouvement topographique. Elles s’inscrivent à l’arrière et dans l’angle de vue du parc de l’Orme Champagne, sans impact notable sur ce lieu de vie.

L’impact du projet est qualifié de faible.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 759085 / Y = 2424744
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l’éolienne la plus proche :
3340 mètres de l’éolienne n°36

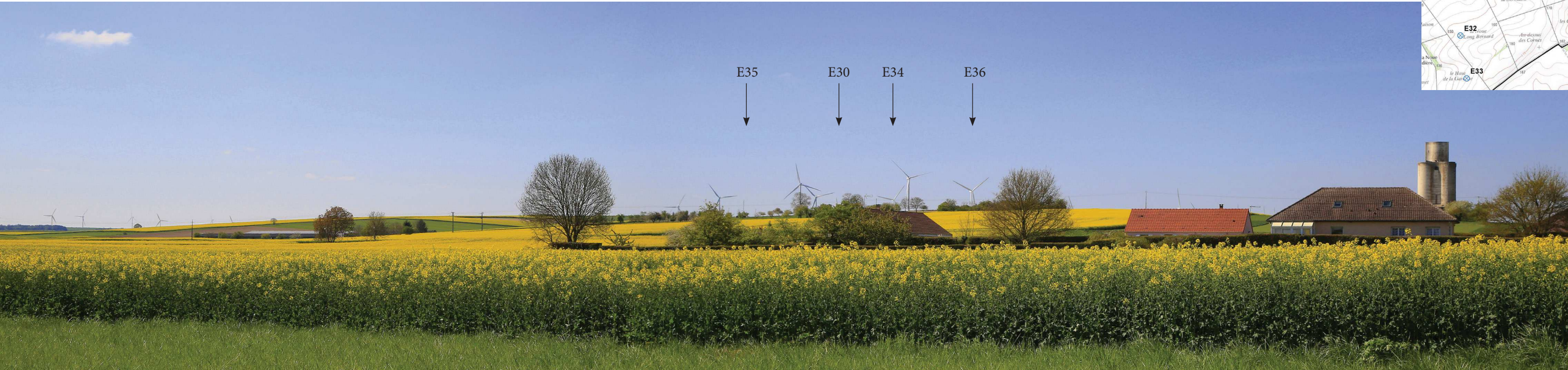
prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l’AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



24-Point de vue de la Vierge de Soulanges

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

Le village de Soulanges s’est bâti le long de la rive droite de la Marne et voit son développement gravir le versant jusqu’aux prémices des étendues agricoles. Un point haut particulier marque les abords de ce village, le point de vue de la Vierge. Depuis cet endroit, le regard embrasse la vallée de la Marne, marquée du plateau agricole en arrière-plan. Les tours de la coopérative agricole domine le tout. C’est un point d’observation privilégié du paysage.

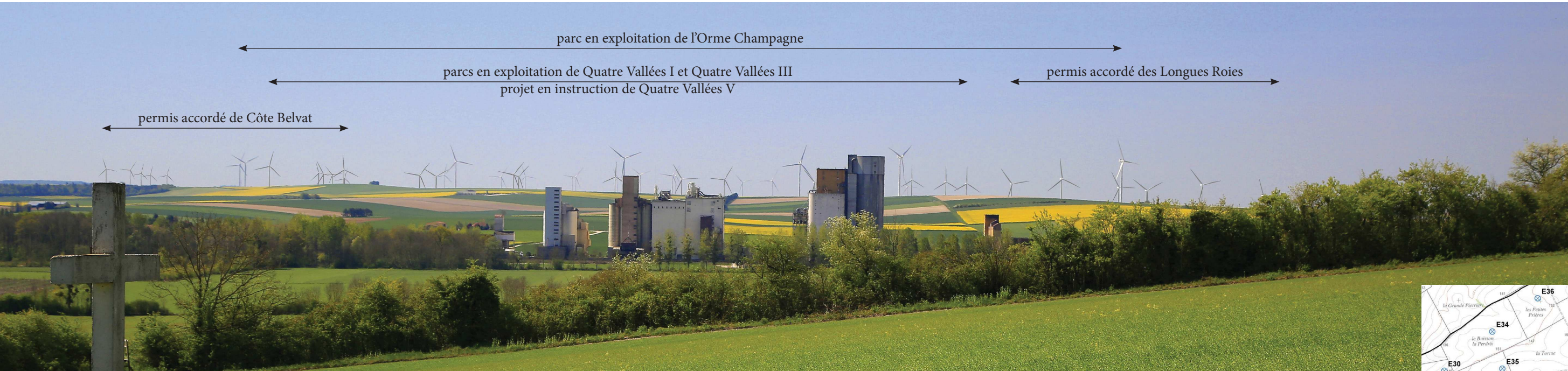
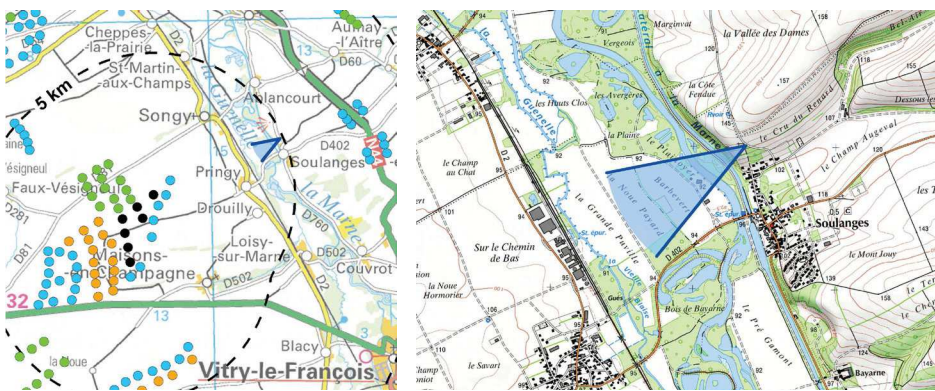
La densité éolienne perceptible est forte sur l’horizon, avec la présence visible des parcs de l’Orme Champagne et des quatre Vallées I, III et V, complétés par les permis de Côte Belvat et des Longues Roies. Les éoliennes de l’Orme Champagne surplombent directement l’axe de la vallée, par leur proximité. Les éoliennes du groupe des Quatre Vallées sont en situation de recul à l’arrière de la ligne de crête marquant les vues. Les permis de Côte Belvat et des Longues Roies viennent agrandir l’angle d’occupation éolienne sur le plateau lisible depuis ce point de vue.

Le projet envisagé s’inscrit au coeur de l’angle occupé par les éoliennes sur l’horizon, à l’avant des parcs des Quatre Vallées, et à l’arrière de celui de l’Orme Champagne. Il participe à la densification des éoliennes visibles, mais pas à l’augmentation du front d’éoliennes. Les rapports d’échelle restent cohérents avec les éoliennes de l’Orme Champagne.

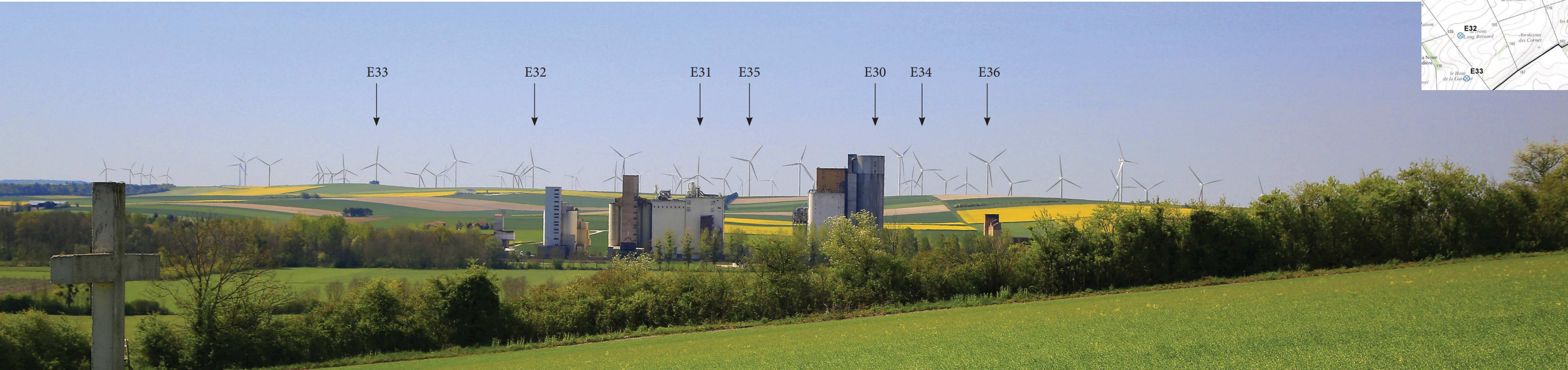
L’impact du projet est qualifié de modéré, en regard de la présence accrue des éoliennes.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 761455 / Y = 2424144
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l’éolienne la plus proche :
4875 mètres de l’éolienne n°36



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



25-Lotissement sud de Soulanges

Le village de Soulanges voit son développement urbain gravir le versant droit de la vallée de la Marne. Le bâti, plus espacé que le bâti originel accolé en pied de versant, présente des fenêtres visuelles cadrées, qui permettent d’apercevoir le plateau agricole. Cette perception se referme toutefois rapidement avec la progression de l’observateur au sein du lotissement, ou en redescente vers le centre du village.

Le contexte éolien en développement est ici parfaitement lisible sur l’horizon, cadré par les silos sur la droite et l’arbre isolé sur la gauche. La densité éolienne perceptible est forte. Les éoliennes de l’Orme Champagne surplombent directement la vue, par leur proximité. Les éoliennes du groupe des Quatre Vallées sont en situation de recul à l’arrière de la ligne de crête. Le permis des Longues Roies et le parc de Cheppes viennent agrandir l’angle d’occupation.

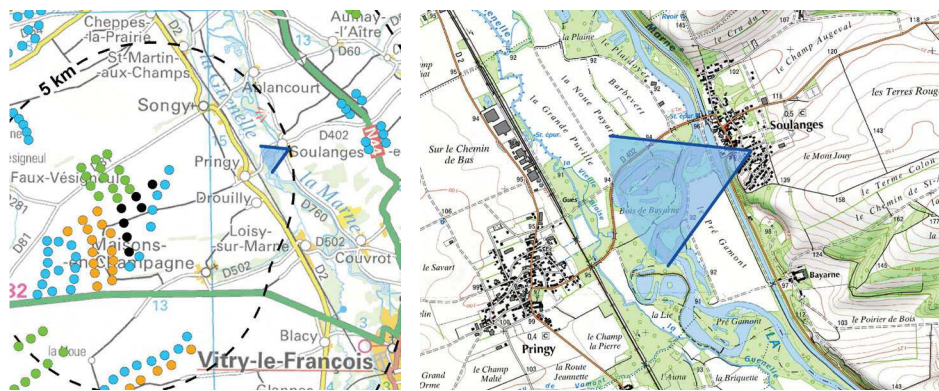
Le projet envisagé s’inscrit au coeur de l’angle occupé par les éoliennes sur l’horizon, à l’avant des parcs des Quatre Vallées, et à l’arrière de celui de l’Orme Champagne. Il participe à la densification des éoliennes visibles, mais pas à l’augmentation du front d’éoliennes. Les rapports d’échelle restent cohérents avec les éoliennes de l’Orme Champagne.

L’impact du projet est qualifié de modéré, en regard de la présence accrue des éoliennes.

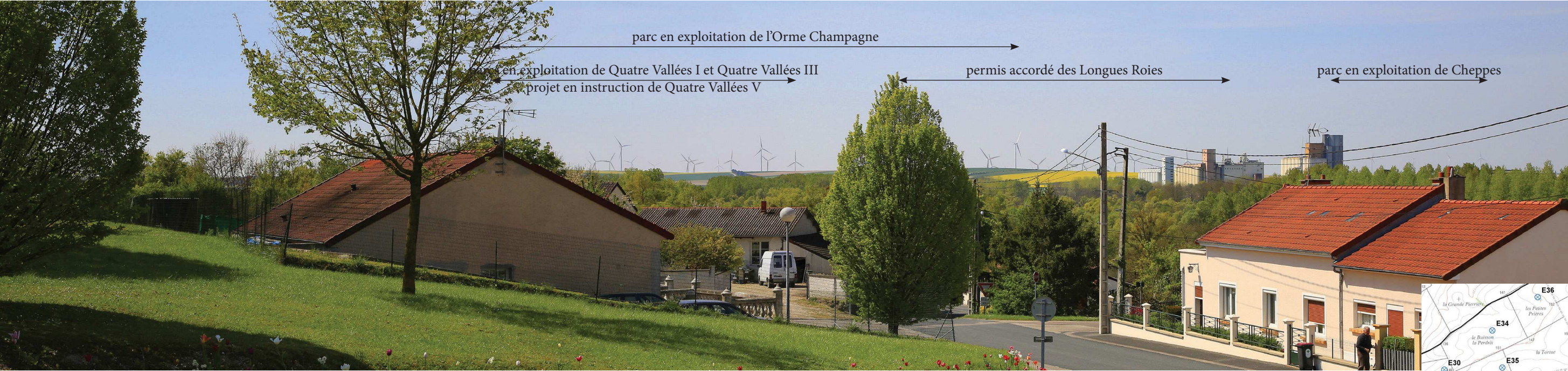
Coordonnées du point de prise de vue :
X = 761819 / Y = 2423421
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l’éolienne la plus proche :
4975 mètres de l’éolienne n°36

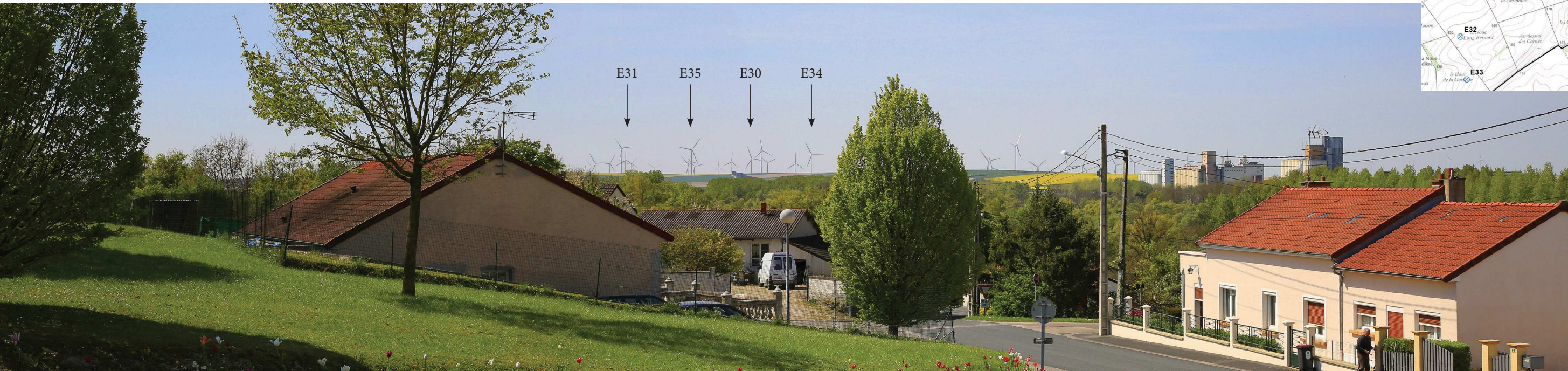
prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l’AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



26-Frange urbaine ouest de Pringy

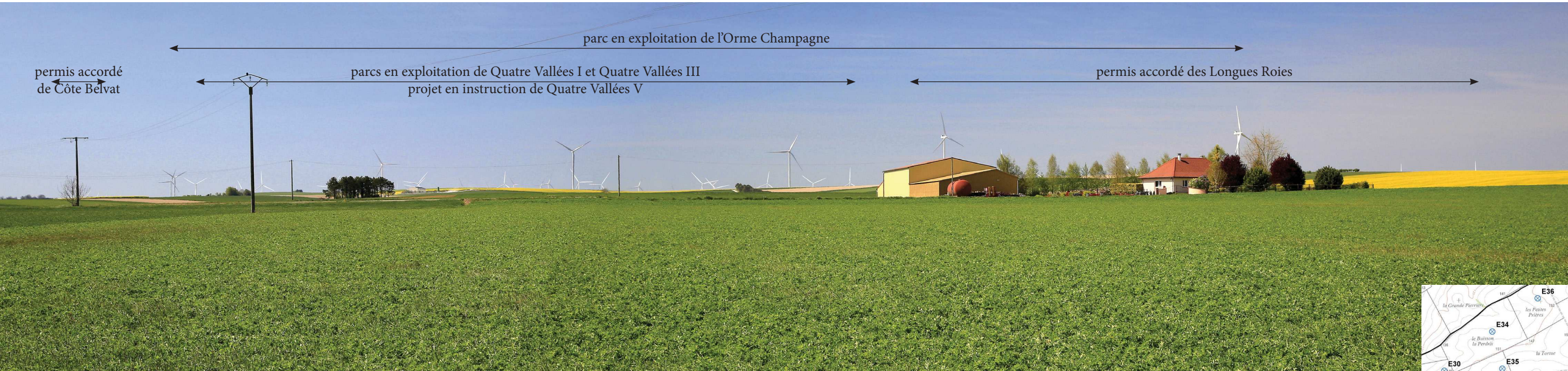
prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

Le village de Pringy est situé sur la rive gauche de la Marne. Localisé dans une ouverture vers la plaine agricole, il présente une urbanisation plus étalée, avec une frange dégagée offrant une vue intéressante sur la plaine agricole proche. Toutefois, comme c'est souvent le cas aux abords de la vallée, le plateau qui l'encadre est faussement horizontal. Il présente des vallonements qui ont pour effet de limiter la portée de la vision à la première ligne de relief sans aller au-delà. Les éoliennes de l'ensemble formé par les parcs de Quatre Vallées I, II et III émergent au-dessus de l'horizon, avec un recul suffisant pour éviter les impacts forts sur ce lieu de vie. Les éoliennes de l'Orme Champagne sont quant à elles plus proches et prégnantes dans les axes de vue, venant s'inscrire en front lisible sur l'horizon. Les perceptions sur les autres parcs sont anecdotiques. L'ensemble des parcs marquent un angle défini sur l'horizon, sans étalement trop large sur l'horizon, permettant de laisser libre des angles de respiration sur l'horizon.

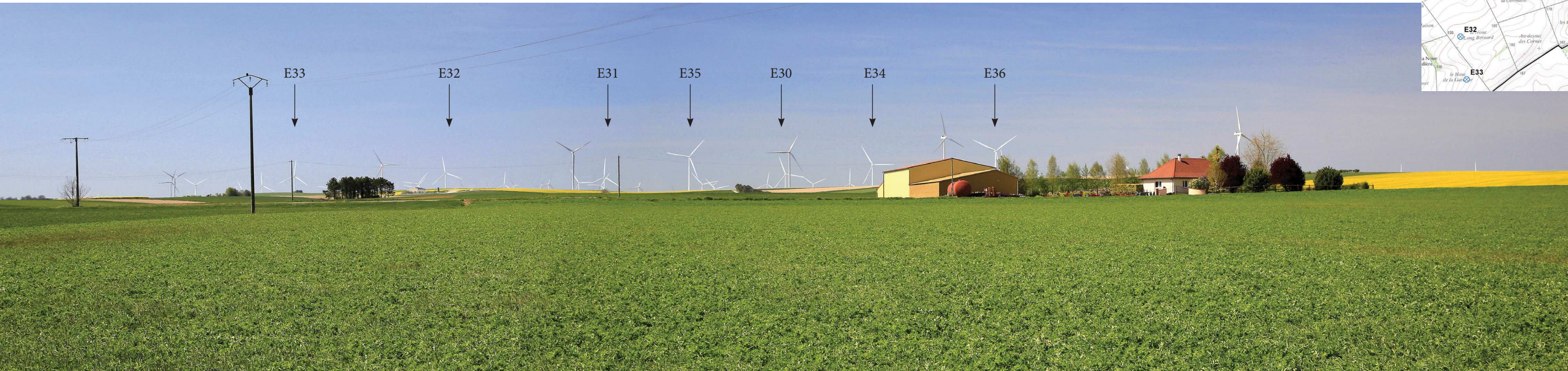
Le projet envisagé s'inscrit au coeur de l'angle occupé par les éoliennes sur l'horizon, à l'avant des parcs des Quatre Vallées, et à l'arrière de celui de l'Orme Champagne. Il participe à la densification des éoliennes visibles, mais pas à l'augmentation du front d'éoliennes. Les rapports d'échelle restent cohérents avec les éoliennes de l'Orme Champagne.

L'impact du projet est qualifié de modéré, en regard de la présence accrue des éoliennes.

ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



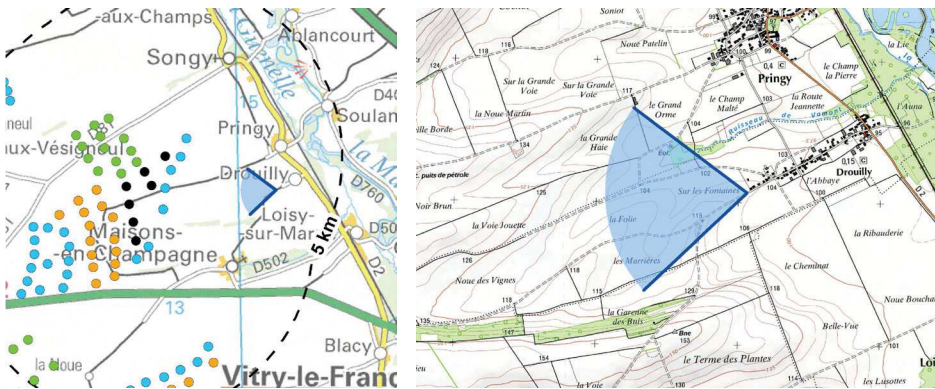
27-Frange urbaine ouest de Drouilly

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

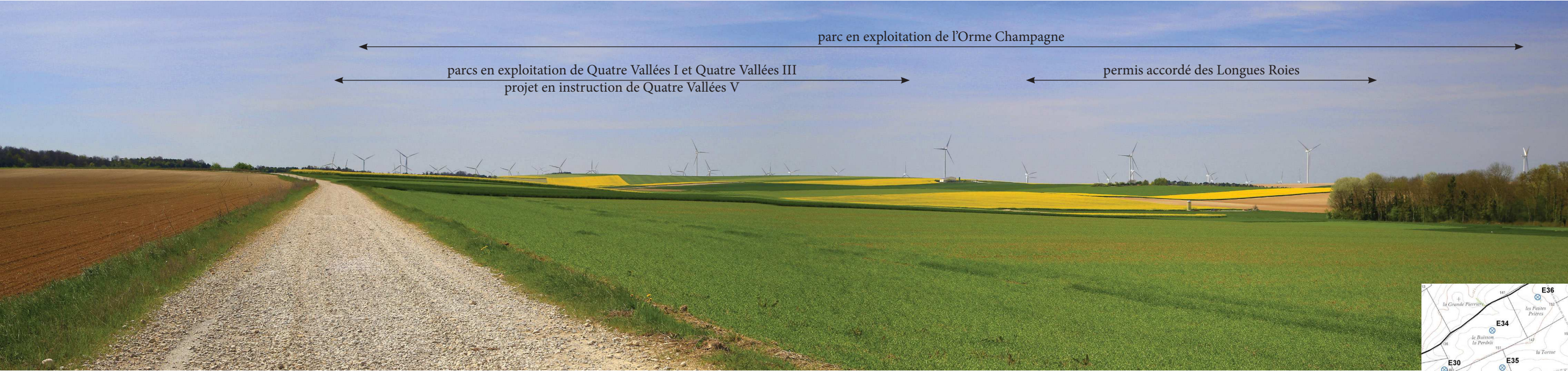
Le village de Drouilly s'inscrit sur la rive gauche de la Marne. Il se présente comme un village-rue, dont le développement s'est fait le long de la rue principale perpendiculaire à la vallée, en direction de la plaine agricole. L'urbanisation est parallèle au ruisseau de Valmont (affluent de la Guenelle) qui marque une légère frange boisée perceptible sur la droite du point de vue. C'est le parc de l'Orme Champagne, plus proche, qui est directement présent dans le paysage. Les éoliennes des parcs des Quatre Vallées sont en partie tronquées, visibles par le sommet des rotors, et occupant un angle visuel défini dans le paysage. Le permis des Longues Roies vient quant à lui allonger la présence éolienne sur l'horizon. Le projet envisagé s'inscrit au coeur de l'angle occupé par les éoliennes sur l'horizon, à l'avant des parcs des Quatre Vallées, et à l'arrière de celui de l'Orme Champagne. Il densifie raisonnablement les éoliennes visibles, sans augmentation du front d'éoliennes. Les rapports d'échelle restent cohérents avec les éoliennes de l'Orme Champagne. La composition paysagère ondulée et végétalisée minimise la présence des éoliennes en complexifiant l'horizon. **L'impact du projet est qualifié de faible.**

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 760146 / Y = 2421206
(coordonnées en Lambert II étendu)

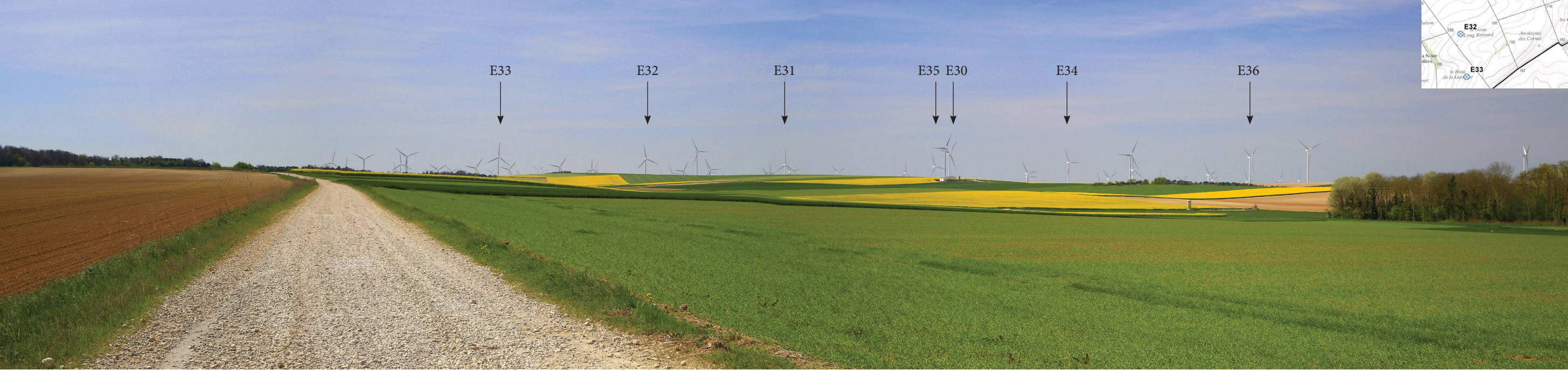
Distance à l'éolienne la plus proche :
3270 mètres de l'éolienne n°36



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



28-Frange urbaine sud de Loisy-sur-Marne

Le village de Loisy-sur-Marne s’est implanté de part et d’autre de la voie ferrée reliant Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François. L’urbanisation située sur la rive droite de la voie concentre les commerces, les services et le centre ancien du village. Celle localisée sur la rive gauche forme un pôle urbain plus récent, fait de lotissements et d’une maison de retraite récente. C’est cette dernière frange urbaine qui est en contact avec le plateau agricole accueillant le projet éolien. Depuis la rive droite du village, aucune vue ne filtre vers les étendues agricoles, la voie ferrée marquant une frontière nette barrée d’une frange végétale. Depuis la rive gauche, des ouvertures se créent vers les champs au gré de trouées dans l’urbanisation plus lâche et dans la végétation. Le ruisseau de l’Etang (affluent de la Guenelle) barre les horizons d’une ligne arborée dense limitant la portée du regard. Toutefois, une éolienne du parc de l’Orme Champagne est perceptible au gré d’une végétation plus basse, accompagnée à terme par deux éoliennes du projet envisagé. Cette perception est liée à une trouée particulière dans la composition végétale, cette fenêtre se refermant rapidement et laissant donc cette perception anecdotique.

L’impact du projet est qualifié de faible.

ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l’AE)



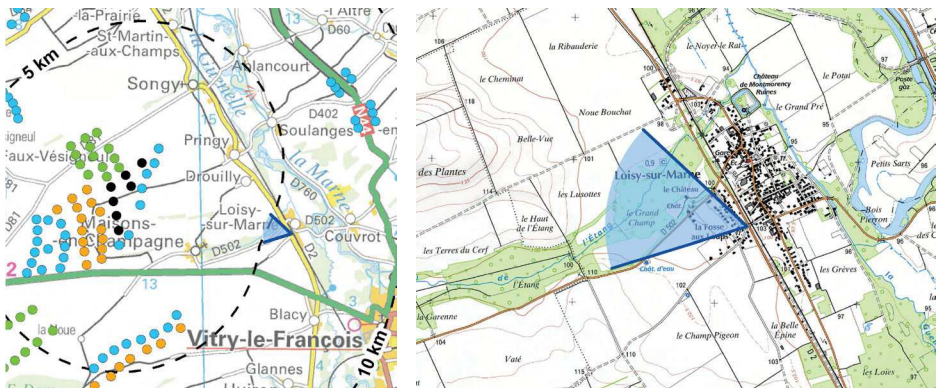
ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 762309 / Y = 2419675
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l’éolienne la plus proche :
5840 mètres de l’éolienne n°36



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



29-Depuis la RN44 en point haut à l'est de Soulanges

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

La plaine agricole en elle-même n’offre pas de points de vue panoramiques exceptionnels. Par contre, la présence de la Marne a creusé le territoire de son sillon et accidenté le paysage mollement ondulé de la plaine. Le point de vue depuis la RN44 est particulièrement remarquable. Il montre un magnifique panorama sur la vallée de la Marne, avec le plateau agricole en arrière-plan. Le contexte éolien et sa densification y sont parfaitement lisibles.

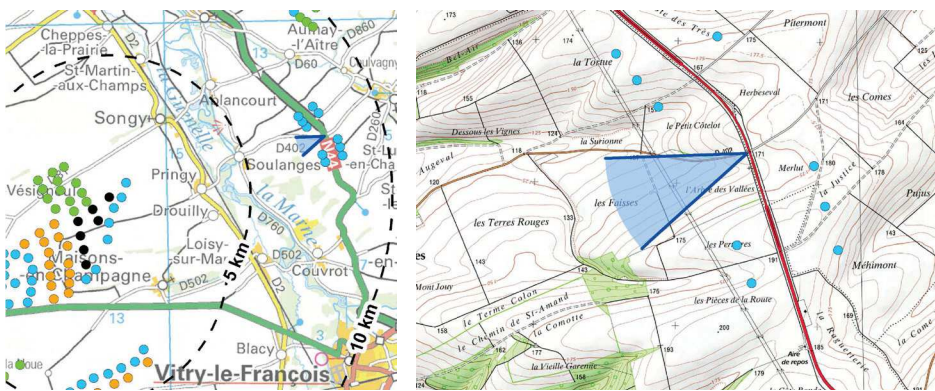
L’importance de la cohérence entre les projets éoliens prend tout son sens depuis ce point de vue. En effet, la globalité des parcs éoliens et leurs interactions visuelles se distinguent parfaitement. Les éoliennes forment un chapelet de parcs quasi continu sur l’horizon.

Le projet envisagé s’inscrit au coeur de l’angle occupé par les éoliennes sur l’horizon, à l’avant des parcs des Quatre Vallées, et à l’arrière de celui de l’Orme Champagne. Il densifie raisonnablement les éoliennes visibles, sans augmentation du front d’éoliennes. Les rapports d’échelle restent cohérents avec les éoliennes de l’Orme Champagne.

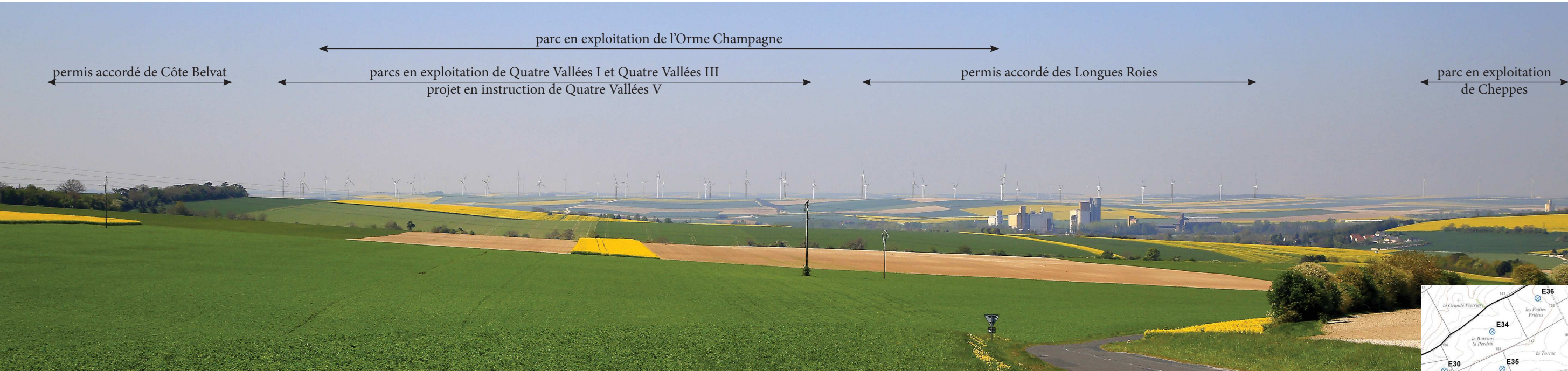
L’impact du projet est qualifié de faible.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 764585 / Y = 2424347
(coordonnées en Lambert II étendu)

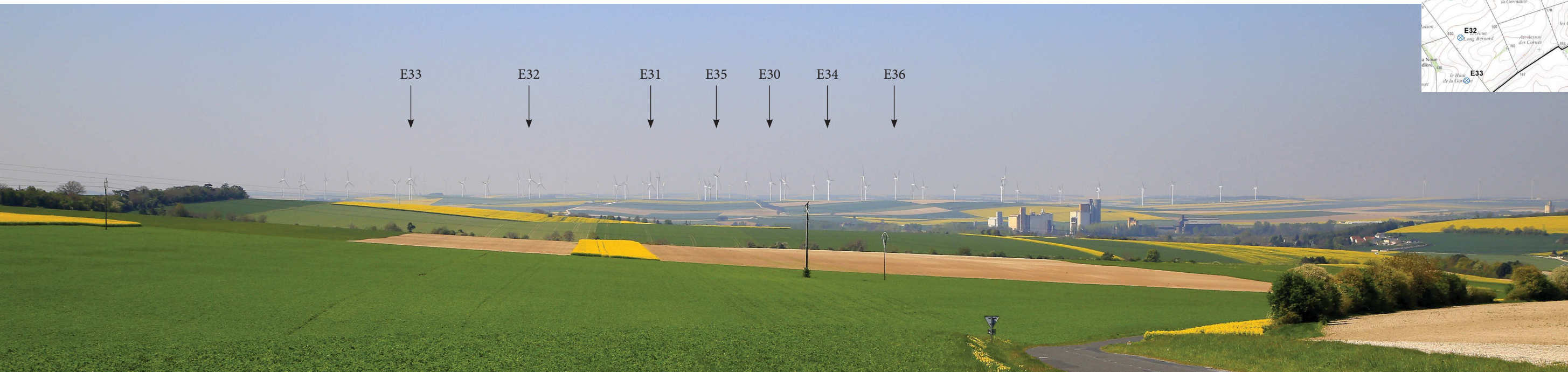
Distance à l’éolienne la plus proche :
7880 mètres de l’éolienne n°36



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l’AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



30-Depuis la RN4 dans la dépression du Perthois

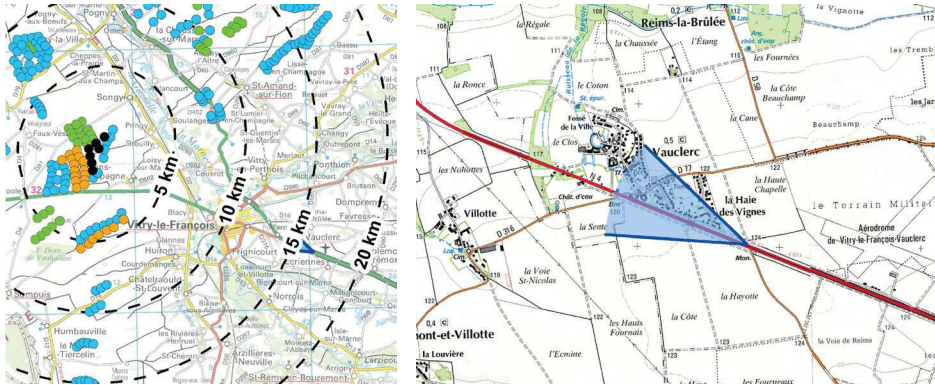
La nationale 4 est un axe structurant du territoire d'étude. Elle relie les grands centres urbains et draine une dense circulation. Depuis la dépression humide du Perthois, la portée du regard se heurte à la végétation de ce milieu, ainsi qu'au front de côte dû au relèvement de la dépression vers le plateau agricole. Au premier plan du point de vue se distingue la silhouette du village de Vauclerc, dont l'église et une croix sont protégées au titre des Monuments Historiques. La nationale trace ici une ligne droite légèrement surélevée par rapport aux étendues cultivées. Le parc en exploitation des Perrières est perceptible au-dessus du front de côte, sur la gauche de la photo. Cette perception est en partie due à sa position sur une ligne de crête élevée et à proximité du versant de la dépression. Les autres parcs en exploitation et en développement sont masqués par la distance et la végétation de la dépression. Le projet envisagé ne sera également pas visible.

L'impact du projet est qualifié de nul.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 771854 / Y = 2414139
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
16620 mètres de l'éolienne n°33

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



31-Depuis la RD396 axe de crête panoramique

La départementale 396 possède la particularité d’offrir une lecture intéressante du paysage environnant. Suivant le tracé d’une ligne de crête marquée, elle présente un panorama remarquable sur la dépression du Perthois d’un côté et une perception lointaine et étendue sur le plateau agricole de l’autre côté de son tracé. Elle marque une frontière anthropique calquée sur la topographie naturelle des terrains.

Depuis cet axe de circulation, le contexte éolien marque les horizons perceptibles du côté du plateau agricole. Les vallon-nements de la partie sud du territoire d’étude se distinguent, avec un horizon dessiné par la ligne de faite accueillant les éoliennes en exploitation des Perrières. S’échelonnent ensuite les éoliennes suivant un chapelet de parcs quasi continu sur l’horizon.

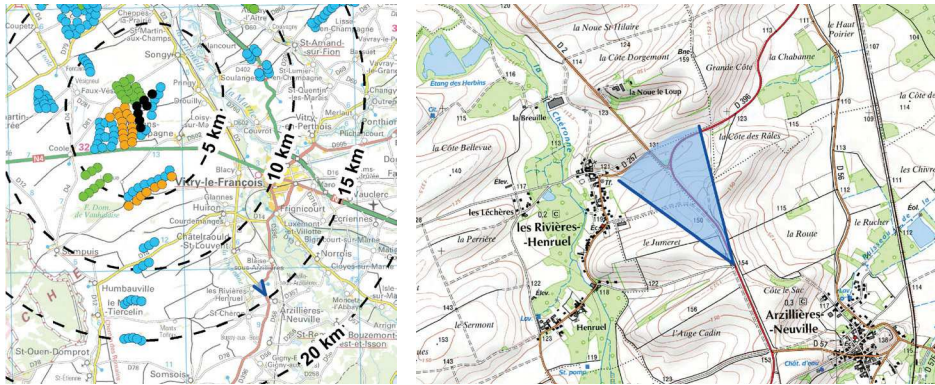
Le projet étudié s’insère dans le prolongement des parcs des Quatre Vallées, et à l’arrière des éoliennes de l’Orme Cham-pagne. Il y a une densification des éoliennes perceptibles, mais dans un espace visuel déjà identifié comme occupé par de l’éolien, et sans prégnance importante, du fait de la distance.

L’impact du projet est qualifié de faible.

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 765129 / Y = 2408053
(coordonnées en Lambert II étendu)

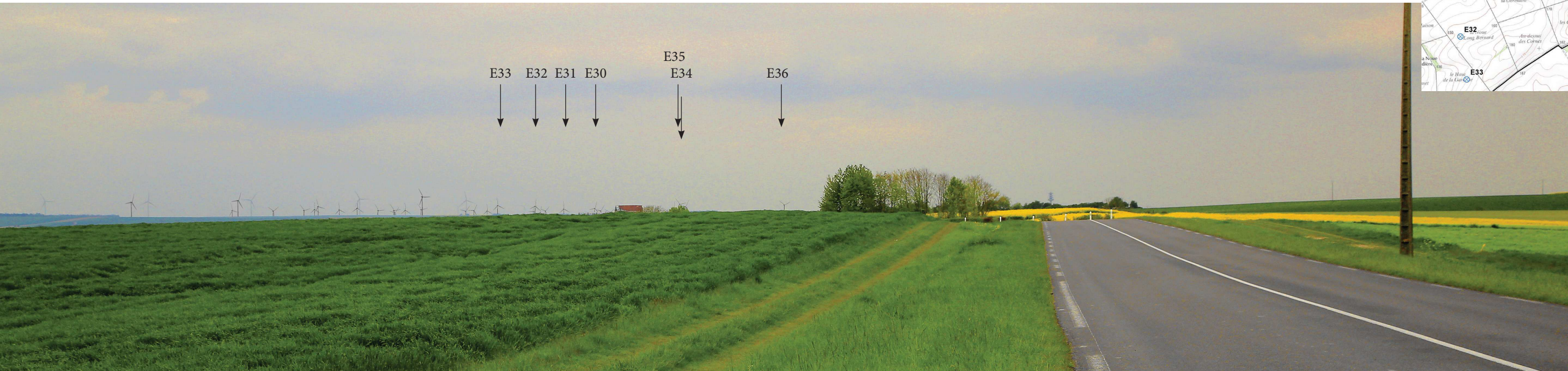
Distance à l’éolienne la plus proche :
14700 mètres de l’éolienne n°33



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l’AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*

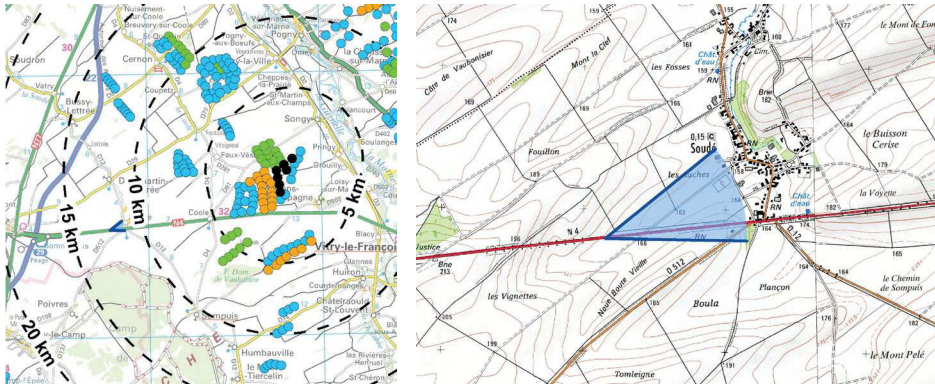


32-Depuis la RN4 en approche de Soudé par l'ouest

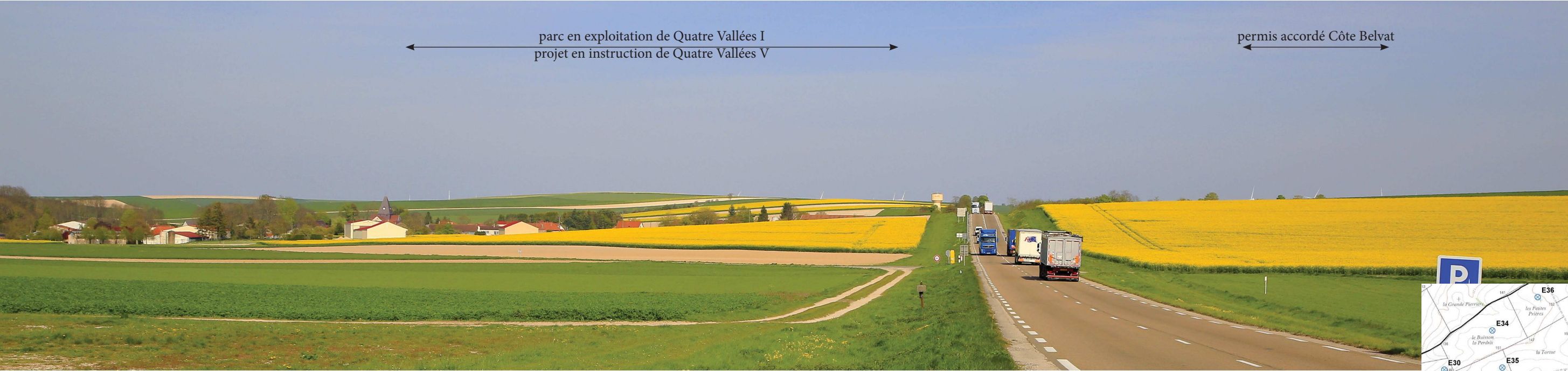
prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

La nationale 4, connue aussi sous le nom de route de Paris, relie Sommesous et Vitry-le-François (sur le territoire d'étude). Elle suit la topographie locale en ligne droite, offrant une alternance de points hauts et de points bas, et donc une succession d'effets de seuil et un jeu de découverte sur le plateau agricole.
Il est intéressant de voir que, même depuis un point haut, avec la distance (plus de 12 kilomètres), les nombreux parcs éoliens marquant le plateau agricole s'effacent à l'arrière des lignes topographiques. Les seuls parcs visibles seront ceux des Gourlues (sur Faux-Vésigneul, en-dehors du cadre), de Quatre Vallées I et quelques pales de Quatre Vallées V, et de la Côte de Belvat (entre Sompuis et Coole).
Le projet éolien est masqué par le vallonement dessinant l'horizon, sans impact sur le paysage perçu et sur la silhouette villageoise de Soudé.
L'impact du projet est qualifié de nul.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 744226 / Y = 2416946
(coordonnées en Lambert II étendu)
Distance à l'éolienne la plus proche :
12270 mètres de l'éolienne n°33



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*

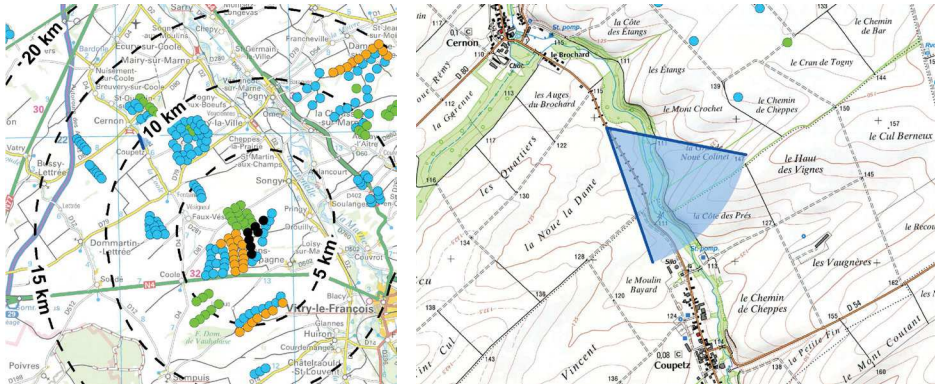


33-Depuis la RD4 entre Cernon et Fontaine

Le village de Cernon s’inscrit dans la vallée de la Coole, dont la couverture arborée se lit distinctement sur la photo. Depuis la frange urbaine (ici en sortie sud, en direction de Fontaine), la vue se partage entre un horizon fermé par le cordon boisé de la vallée d’un côté, et un horizon ouvert sur les étendues agricoles de l’autre. Déjà concerné par de gros parcs éoliens à proximité, il est intéressant d’étudier la perception des autres parcs et projets depuis ce site urbain. Seul le parc accordé sur Faux-Vésigneul (les Gourlues) sera perceptible depuis ce point de vue. Quelques rotors du parc de Vitry-la-Ville se distinguent au-dessus du cordon de la vallée (en plus des éoliennes de Cernon en-dehors du cadre vers la gauche, mais perceptibles en réalité).
Le projet envisagé est complètement masqué par le cordon arboré de la vallée.
L’impact du projet est qualifié de nul.

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 748172 / Y = 2428085
(coordonnées en Lambert II étendu)
Distance à l’éolienne la plus proche :
10270 mètres de l’éolienne n°30

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l’AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



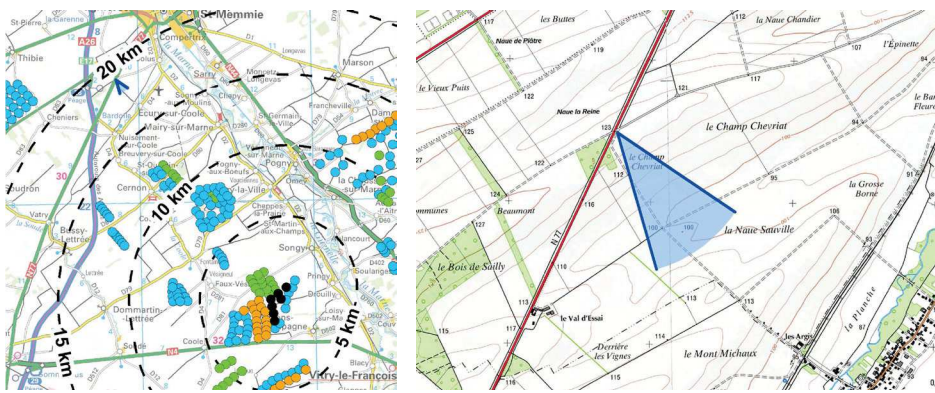
34-Depuis la RD1077 au nord d'Ecury-sur-Coole

prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement

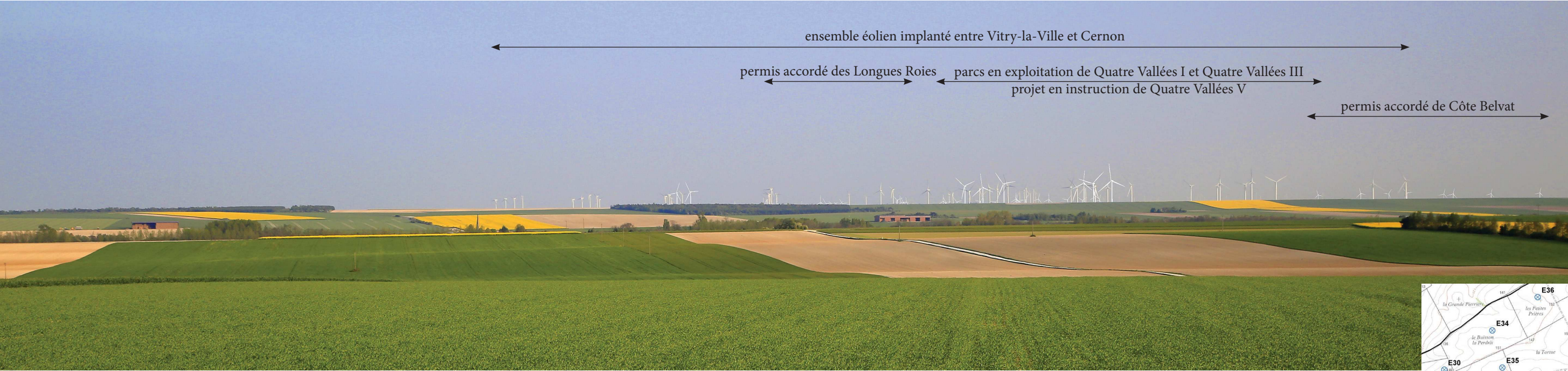
La RD977 est un axe assez ouvert sur le paysage. Toutefois, entre Sommesous et Vatry, les vues lointaines sont contrées par les ondulations de la plaine agricole. Par contre, une fois Vatry dépassé et à l'approche de Châlons-en-Champagne, les vues sont très étendues et surplombent largement le paysage, laissant nettement distinguer le contexte éolien. Au centre se distingue un bloc formé des parcs des Quatre Communes, de la Guenelle, de Cernon et d'Entre Coole et Marne. Les parcs des Gourlues et de Bussy-Lettrée se situent plus à droite, en-dehors du cadre de la prise de vue. L'horizon est marqué d'un nombre important d'éoliennes, mais majoritairement regroupées dans un espace identifié, peu étendu en rapport à l'ampleur du plateau agricole lisible. Les éoliennes des Gourlues et de Bussy-Lettrée contribuent à augmenter l'angle d'occupation spatiale sur l'horizon. Le projet se retrouve à l'arrière des axes de vue sur les parcs du premier plan. La densification n'est pas lisible et sans augmentation de l'occupation spatiale sur l'horizon. Leur perception est minimisée par une visibilité du haut des rotors, la base du mât se retrouvant à l'arrière de la ligne topographique fermant l'horizon. **L'impact du projet est qualifié de nul.**

Coordonnées du point de prise de vue :
X = 744853 / Y = 2436649
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
18900 mètres de l'éolienne n°34



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*



35-Depuis la RD1 entre Saint-Memmie et Marson

La RD1 traverse une zone agricole ouverte, présentant des perceptions panoramiques sur le plateau agricole accueillant le projet éolien. Le contexte éolien et sa densification y sont lisibles, mais à une distance réduisant leur prégnance dans les axes de vue. Ainsi, ce point de vue révèle l'importance de la distance dans la perception des éoliennes, et ce même en présence d'une grande ouverture visuelle.

Au droit du projet envisagé, les parcs éoliens forment un ensemble groupé, comprenant les permis des Longues Roies et de Côte Belvat et les parcs des quatre Vallées. Le parc de l'Orme Champagne augmente l'emprise de l'ensemble. D'autres parcs sont également visibles si l'angle de vue se déplace sur la droite (hors cadre).

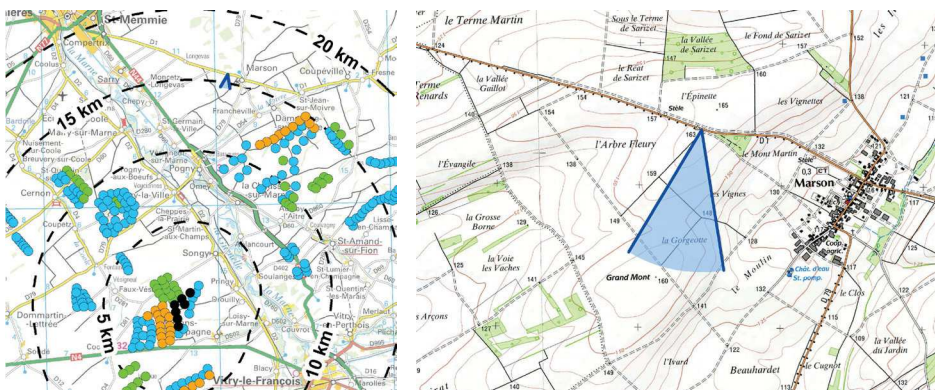
Le projet étudié s'insère au sein de l'ensemble évoqué, sans dispersion superflue des éoliennes, ni augmentation de la présence éolienne sur l'horizon. Les éoliennes restent groupées et concentrées dans un secteur défini. Ce regroupement éolien évite une nouvelle occupation spatiale dans un territoire déjà bien occupé.

L'impact du projet est qualifié de nul.

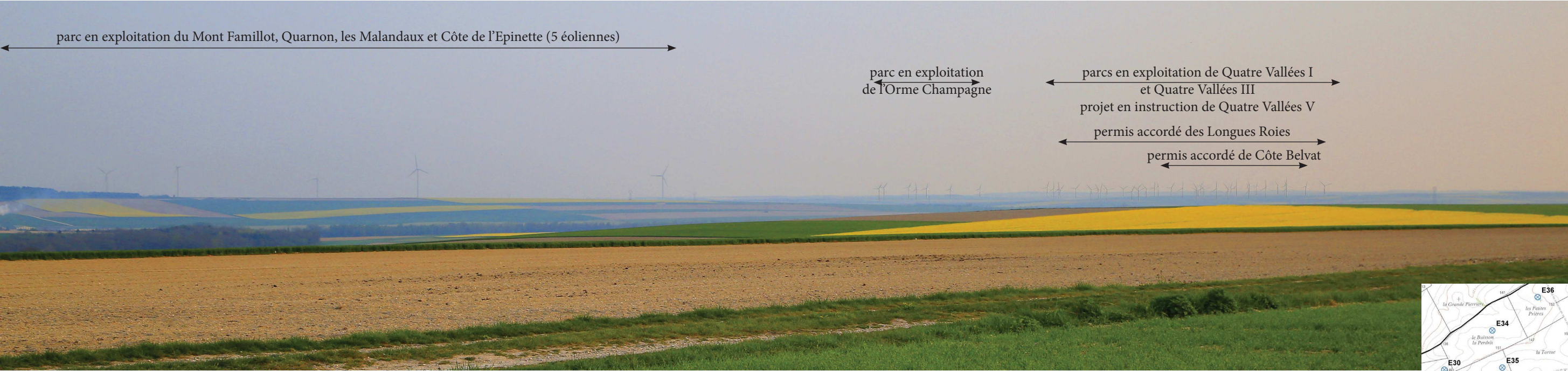
Coordonnées du point de prise de vue :
X = 759538 / Y = 2437537
(coordonnées en Lambert II étendu)

Distance à l'éolienne la plus proche :
15620 mètres de l'éolienne n°36

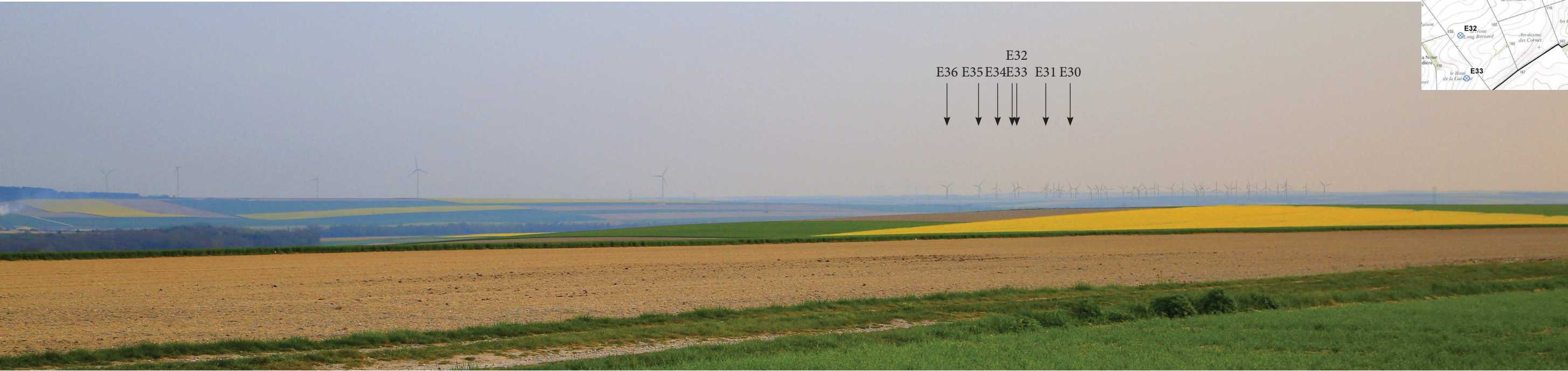
prises de vue et montage des simulations réalisés par monsieur Jean-Christophe GENTON
mise en page, vues réelles et commentaires réalisés par AUDDICE environnement



ETAT INITIAL (parcs en exploitation, permis accordés et projets en intruction avec avis de l'AE)



ETAT SIMULE (ajout du projet envisagé)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*

